BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

65ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3664 du Vendredi 10 Février 2017 - 65e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Mgr Daniel Mizonzo, Président de la Conférence épiscopale, évêque de Nkayi

«Éminence Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État, transmettez au Pape les cris d'espérance de tout le peuple congolais»

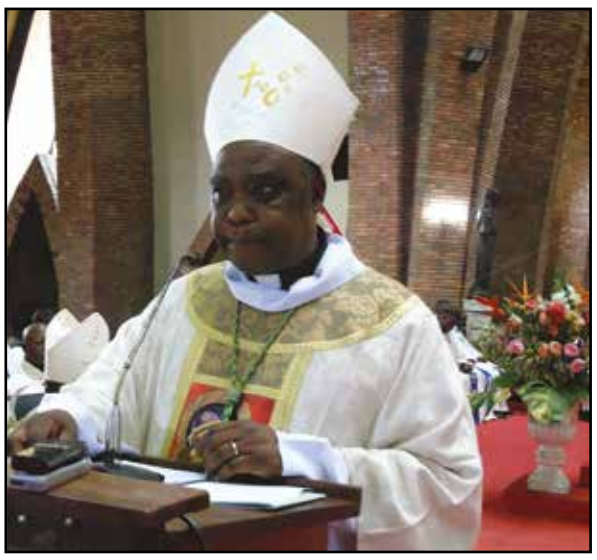

Mgr Daniel Mizonzo. (P.10)

Session ordinaire du parlement

A l'assemblée nationale, Sylvestre Ossiala a appelé les députés à ne pas suivre les extrêmes

(P.3)

Journée mondiale de lutte contre le cancer

Le Congo va enfin se doter d'un programme national de lutte contre le cancer

(P.3)

FAIRE-PART

40ème jour de la disparition d'Henriette LOUTAYA

«Il y a un moment pour tout et un temps pour toute chose sous le ciel. Un temps pour enfanter, et un temps pour mourir; un temps pour pleurer, et un temps pour rire; un temps pour gémir, et un temps pour danser.» (Ecclésiaste 3,1,2,4).

Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUA-KOUAHOU, Evêque de Dolisie, les familles MANAMIKA, BOUKAKA, MAYALA et enfants, ont la joie d'annoncer aux amis et connaissances, que la commémoration de façon extérieure (symbolique) du 40ème jour de la disparition de leur mère, fille, épouse et tante, Henriette LOUTAYA aura lieu, le dimanche 19 février 2017. A cette occasion, une messe sera célébrée en l'église Sainte Rita de Moukondo, à Brazzaville, à 11h. Merci de vous unir à nous dans la prière!

«Yahvé a donné, Yahvé a repris: que le nom de Yahvé soit béni!» (Job 1,21).

Pour la famille,
Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUA-KOUAHOU
Evêque de Dolisie

ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel)

Pour réussir la diversification de l'économie nationale, il faut des entrepreneurs

MM. Khaled Katar et Roger Moukengué.
(P.11)

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

Contribuer à l'amélioration de la performance pour faire face aux défis sociaux

(P.7)

Coup d'oeil en biais

Une quinzaine de diplomates rappelés au pays, pour cause de fin de leurs missions

(P.6)

Avis d'Appel d'Offres
N°001/ECG/DG/2017

POUR LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES BUREAUTIQUES ET DES IMPRIMES COURANTS NECESSAIRES A L'EXPLOITATION DE ECOBANK CONGO POUR 2017

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un avis d'Appel d'Offres pour la fourniture des consommables bureautiques et des imprimés courants nécessaires à l'exploitation de son activité courant l'exercice 2017.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3ème Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville et à Pointe-Noire à l'Agence Ecobank Atlantic Palace.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées aux mêmes adresses au plus tard le 10 février 2017 à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 19 janvier 2017.

La Direction Générale

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE

Le Directeur général des impôts et des domaines, lancera, au mois de mars 2017, la foire fiscale de l'impôt sur les loyers des biens immobiliers et de l'impôt sur les propriétés bâties et non bâties.

A cette occasion, il invite tous les bénéficiaires des loyers des biens immobiliers et les détenteurs des propriétés bâties et non-bâties de se présenter auprès de l'administration fiscale pour déclarer l'assiette fiscale détenue par tout un chacun et payer avec une tolérance administrative, la dette fiscale due au titre de l'année 2016.

Fait à Brazzaville, le 3 FEVRIER 2017.

Le Directeur Général,

Antoine NGAKOSSO.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587 / Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO.

SOCIETE DE PEINTURE ECHAFAUDAGE ET CONSTRUCTION DU CONGO EN SIGLE «SO.P.E.C CONGO-SARL»

Société A Responsabilité Limitée Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: Avenue Foch, centre-ville (Poto-Poto), B.P : 130
BRAZZAVILLE / RCCMCG/BZV/17 B 6871

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 28 décembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-poto, en date du 25 janvier 2017, sous Folio 17/17, n°125, il a été constitué une société dénommée: «COMPAGNIE AFRICAINE DE PATRIMOINE ET D'INGENIERIE DU CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, Avenue Foch, centre-ville (Poto-poto), B.P : 130;

Objet: Les travaux de peinture industrielle sur tous supports, les peintures bâtiment de toute nature, les revêtements spéciaux, anti-feux, le calorifugeage, l'isolation, les échafaudages, l'échafaudage industriel (sur installation pétrolières et minières, la construction de tout bâtiment, y compris toute structure métallique, pouvant être utilisée sur les installations pétrolières ou minières ou tout autre site, ainsi que toute autre construction de nature commerciale ou industrielle, l'importation, la commercialisation de tous produits dans le bâtiment d'habitation ou industriel ainsi que dans la peinture, l'isolation et le revêtement de surfaces de toute nature; l'exploitation des magasins de vente de produits nécessaires aux travaux de peinture, revêtements spéciaux, calorifugeage, isolation, outillage ou matériaux de construction, location d'échafaudage, de matériels roulants ou tout autre type de matériel à usage industriel ou commercial;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B 6871 du 31 janvier 2017;

Gérance: Monsieur GUILPAIN Stéphane Henri est le Gérant de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

Session ordinaire du parlement

A l'assemblée nationale, Sylvestre Ossiala a appelé les députés à ne pas suivre les extrêmes

Les deux chambres du parlement congolais ont procédé, le 1er février 2017, à l'ouverture de leur 44e et 14e sessions ordinaires, dites administratives, au palais du parlement, à Brazzaville. Au sénat, c'est le premier vice-président, Vincent Ganga, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, à 11h, comme prévu. Par contre, à l'assemblée nationale, les députés ont dû attendre à 19h, l'arrivée du deuxième vice-président, Sylvestre Ossiala, qui venait de Paris (France), pour tenir, enfin, la cérémonie d'ouverture, conformément au règlement intérieur. Le président de l'assemblée nationale, Justin Koumba, était à l'extérieur du pays, tandis que le premier vice-président, René Dambert Ndouane, ne pouvait pas présider cette cérémonie, pour problème de santé.

Joseph Kignoumbi kia-Mboungou et Sylvestre Ossiala (Ph. d'archives)

A l'assemblée nationale, l'ouverture de la 14e session administrative a offert un spectacle inhabituel et décevant. A l'heure prévue, 10h, il n'y avait aucune autorité habilitée pour présider la séance. Le président, les premier et deuxième vice-présidents étant absents, au même moment. Le règlement intérieur n'autorise pas le premier secrétaire d'ouvrir la session. D'où la désolation des députés qui ne savaient pas à quoi s'en tenir, n'ayant pas d'information sur ce qui se passait. *«C'est du n'importe quoi»*, a lâché un député de la majorité, visiblement en colère. *«Comment est-ce que les trois peuvent être absents au même moment, alors qu'ils savaient que la session s'ouvrirait, aujourd'hui»*, s'exclama un autre.

Or, la Constitution ne prévoit pas le report d'une session. L'article 117 prévoit l'ouverture des sessions, le 15 octobre, le 1er février et le 2 juin. La solution était de demander aux députés de revenir à 19h. Le temps d'attendre le deuxième vice-président de l'assemblée nationale, Sylvestre Ossiala, qui devrait rentrer par un vol régulier d'Air France, pour présider l'ouverture de la session. Dès son arrivée à l'aéroport, il a filé droit au palais des congrès. Il était accueilli à 19h25, sous les ovations des députés, parmi lesquels Isidore Mvouba, Aimé Emmanuel Yoka, Henri Ossebi, tous anciens ministres de la République. Neuf affaires, arrêtées par la conférence des présidents du 25 janvier 2017, sont inscrites à l'ordre du jour de cette session.

Il s'agit, entre autres, des projets relatifs aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques; au statut de l'opposition; aux conditions de nominations aux hauts emplois et fonctions civiles et militaires; à l'érection de certaines communautés urbaines en communes et de Kinteké en commune; à la création des districts de Bokoma et de Kobo, ainsi que la proposition de loi modifiant la loi n°35-61 du 21 janvier 1961 portant code de la nationalité congolaise.

Pour Sylvestre Ossiala, les neuf affaires engagent la vie de la Nation et l'honneur de l'assemblée nationale. Au plan sécuritaire, il a estimé que la situation dans le Département du Pool *«reste préoccupante et nous interpelle tous»*. *«Nous pouvons dire, ici et maintenant, que toutes ces difficultés sont conjoncturelles. Avec la volonté, la rigueur et la vérité, nous parviendrons à les surmonter. Il nous faut convoquer l'intelligence et faire l'économie de la haine. C'est pourquoi j'en appelle à tous à ne pas suivre les extrêmes. Quand on suit les extrêmes, on se perd. Aucun peuple n'est allé de l'avant, en écoutant les voix qui s'éloignent du milieu qui constitue le droit chemin»*, a-t-il dit, tout en demandant aux députés de faire en sorte que la 13e législature qui va vers la fin marque les esprits.

Le Sénat, par contre, a ouvert sa session, dès 11h, la 44e du genre.

Dans son discours, Vincent Ganga a circonscrit le contexte international marqué par la prise de fonctions de Donald Trump, la tenue du 28e sommet de l'Union africaine, à Addis-Abeba, en Ethiopie. Il a, en outre, exhorté les sénateurs à examiner, avec abnégation et responsabilité, les neuf affaires inscrites à leur ordre du jour.

Cyr Armel YABBAT NGO

Journée mondiale de lutte contre le cancer

Le Congo va enfin se doter d'un programme national de lutte contre le cancer

L'humanité a célébré, le 4 février 2014, la journée mondiale de lutte contre le cancer, sur le thème: «Nous pouvons, je peux». A Brazzaville, l'observation de cette journée a donné lieu à un focus organisé à l'auditorium du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) par le Ministère de la santé et de la population, sous le patronage du prof. Donatien Moukassa, directeur de cabinet de la ministre de la santé et de la population, en présence de la directrice générale du C.h.u, Mme Gisèle MarieGabrielle Ambiero. Quelques associations de lutte contre le cancer ont exposé sur les actions qu'elles mènent sur le terrain, dans la lutte contre cette pathologie et ont fait don d'un lot de médicaments au service de carcinologie du C.h.u.

Le cancer est une maladie grave caractérisée par une multiplication anarchique et incontrôlée des cellules humaines. Il touche tous les tissus et les organes du corps humain. Mais, cette maladie peut être traitée et guérie. A condition de se faire dépister à temps, pour avoir la possibilité d'un traitement moins lourd et moins coûteux. Car, plus la détection du cancer est précoce, plus le malade maximalise toutes les chances de guérison à moindre coût. Plus le dépistage intervient à un stade avancé, plus le malade diminue ses chances de guérison et alourdit le traitement et son coût.

La sensibilisation reste le seul facteur qui peut aider la population à mieux cerner et intérioriser les facteurs de risques de prévention.

Conscient du fait que la chimiothérapie est hors de portée du commun des Congolais, le gouvernement en a fait une préoccupation majeure et réfléchit, actuellement, sur la possibilité de mettre les soins et le traitement du cancer à la portée de tous.

Selon quelques données épidémiologiques, les cancers figurent parmi les principales causes de morbidité et de mortalité. Ils sont la deuxième cause de mortalité dans le monde, après les maladies cardio-vasculaires. En 2012, on comptait approximativement 14 millions de nouveaux cas et 8,5 millions de décès liés à la maladie. Le nombre de nouveaux cas devrait augmenter de 70% environ, au cours des deux prochaines décennies.

Donatien Moukassa remettant le don de médicaments au conseiller à la santé de Mme le ministre.

Chez les hommes, les 5 types de cancer les plus couramment diagnostiqués en 2012 étaient le cancer du poumon, de la prostate, du colon, du rectum, de l'estomac et du foie. Par contre, chez les femmes, on notait le cancer du sein, du colon, du col de l'utérus et de l'estomac.

Pour Donatien Moukassa, environ 30% des décès par cancer sont dus aux cinq principaux facteurs de risque comportementaux et alimentaires: un indice élevé de masse corporelle, une faible consommation de fruits et légumes, le manque d'exercice physique, le tabagisme et la consommation d'alcool.

Le tabagisme, a-t-il indiqué, est le facteur de risque le plus important, entraînant, dans le monde, environ 20% de la mortalité par cancer et près de 70% des décès par cancer du poumon. Dans les pays à revenus faibles ou intermédiaires, on impute jusqu'à 20% des décès par cancer à des infections virales, notamment par le virus de l'hépatite B, C ou le papillomavirus humain. *«Au cours des deux prochaines années, le nombre de cas de cancer par an devrait augmenter de 14 millions, en 2012, à 22 millions»*, a-t-il précisé.

Au Congo, il n'existe pas encore

(Suite en page 6)

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire
Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville Brazzaville.
Tél: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«C.S.B» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: 221, rue Dolisie, Ouénzé, Brazzaville
RCCM : CG/BZV/17 B 6876 / REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 12 janvier 2017 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 janvier 2017, sous le folio 012/2 numéro 23, il a été constitué une Société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «C.S.B»;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U);

Associé Unique: Monsieur Ali Ahmad Kassem HJEIJ;

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de dix mille (10.000) FRANCS CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par l'associé unique;

Siège social: 221, rue Dolisie, Ouénzé, Brazzaville, République du Congo;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

L'alimentation, Les fournitures de bureau, l'informatique, la construction de bâtiments, Les travaux publics et le Génie Civil, l'hôtellerie, la boulangerie, l'importation et l'exportation de toutes les marchandises et matériaux, la création des points de vente de gros et de détail, l'industrie, la finance, Le ramassage des ordures ménagères, Le nettoyage des rues et des locaux, Le traitement et L'élimination de déchets, L'entretien des espaces verts, Le gardiennage, L'agence de voyage, Le bureau d'études, Le commerce en ligne, la vente du matériel médical, Le participation sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social et généralement des opérations commerciales, agricoles, forestières, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles de faciliter le fonctionnement ou le développement, Le tout aussi bien pour elle-même que pour le compte des tiers ou en participation sous quelque forme que ce soit, par voie de création de société, de souscription, de commandite, de cession ou d'absorption, d'avance et de vente de titres et droits mobiliers ou immobiliers ou par tout autre mode.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf(99) années, à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf cas de dissolution anticipée ou prorogation;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 12 janvier 2017 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 17 janvier, sous folio 012/1 numéro 22, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par l'associé unique;

Gérant statutaire: Monsieur Ali Ahmad Kassem HJEIJ, de nationalité libanaise;

Dépôt légal: a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er février 2017, sous le numéro 17 DA 68;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 1er février 2017, sous le numéro CG/BZV/17 B 6876.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.

NSIA ASSURANCES

AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE: Producteur

1- Description du poste:
Il/Elle est chargé(e) du traitement de toutes les données de production. Il/Elle participe à la gestion efficace des contrats émis en direct et appuie le Chef d'Agence dans ses tâches.

2- Missions:
Sous la supervision du Chef d'Agence il/elle effectue tâches ci-dessous relatives à la production en assurance,

• Produit et gère les contrats;
• Traite les correspondances reçues des clients;
• Tiens et met à jour les états de demandes de cotations:
• Renouvelle les contrats d'assurances;
• Réceptionne et contrôle les bordereaux de production des clients en direct;
• Prospecte pour les affaires nouvelles.

3- Liens hiérarchiques:

- Supérieur: Chef d'Agence:

4- Qualifications et expérience:
- Diplôme BAC + 2 minimum, BTS Assurances ou DTA IIA
- Minimum 3 ans d'expérience dans le domaine des assurances;

5- Qualités:
- Être de bonne moralité, et rigoureux ;
- Etre capable de travailler sous pression;
- Etre disponible
- Avoir une grande capacité d'analyse, et de synthèse;
- Avoir le sens de l'organisation, et de l'anticipation;
- Avoir de fortes qualités relationnelles;
- Accepter la culture du résultat comme critère de performance;

6- Dossier de candidature:
• CV et lettre de motivation
• Copies de diplômes
• Attestation de travail et/ou tout autre document prouvant l'expérience

7- Dossier de candidature:
Les dossiers de candidature sont à adresser sous-pli fermé à NSIA ASSURANCES avec la mention suivante «CANDIDATURE AU POSTE DE PRODUCTEUR» et déposés à l'agence de Pointe-Noire sise: Rond-Point KASSAI/Immeuble NBY (Face CNSS). Ou par E-mail à nsiacongo@groupensia.com, au plus tard le 17 février 2017.

Avis de recrutement des Conseillers Commerciaux en assurance non salariés.

NSIA Assurances recrute des Conseillers Commerciaux en assurance commissionnés non salariés, aux conditions suivantes pour ses agences de Brazzaville et Pointe-Noire:
1. Vous êtes dynamique et de bonne moralité
2. Vous êtes âgé de 24 ans ou plus
3. Vous êtes titulaire au minimum du BAC
4. Vous êtes immédiatement disponible et ne poursuivez pas des études actuellement.

Dossier à fournir:
-CV + copie du diplôme, une éventuelle attestation de stage justifiant une expérience dans le domaine commercial serait un atout;
-Lettre de motivation;
-2 lettres de recommandation de deux personnes se portant garantes de vous.

Date limite de dépôt des dossiers:
Vendredi 17 février 2017

Affichage liste de sélection:
Vendredi 24 février 2017

Début de la formation:
Lundi 27 février 2017

Candidature sous pli fermé avec la mention «NSIA Assurances, recrutement des conseillers commerciaux» à déposer aux adresses suivantes:

Brazzaville:
1, Avenue Cardinal Emile BIAYENDA, angle rue Sergent Malamine Brazzaville (Face Hôtel de ville, 3ème étage). Tél: 06 633 64 21 pour Brazzaville.

Pointe-Noire:
Rond-point KASSAI/Immeuble NBY (Face CNSS). Tél.: 05 547 80 16

Troisième session ordinaire du Pulp

Médard Moussodia rêve de victoires éclatantes de son parti aux prochains scrutins

Le Pulp (Parti pour l'unité, la liberté et le progrès), parti situé à la majorité, a tenu la troisième session ordinaire de sa coordination nationale, samedi 4 février 2017, dans la salle des conférences du Ministère de la justice, à Brazzaville. Sous la direction de son président, le député Jean-Didace Médard Moussodia. En présence de Placide Mbakani, Jean-Jacques Malanda, Gabriel Bizonzi «Ma Gaby», respectueusement premier, deuxième et troisième vice-présidents du parti, du secrétaire général Aimé Christian Wonga et du président du conseil des sages, Balloire Bavouidibio. A cette occasion, le Pulp, qui présentera des candidats aux prochaines élections législatives, locales et sénatoriales de cette année, a réaffirmé son ancrage à la majorité présidentielle et son président mobilise ses troupes pour des victoires éclatantes. Concernant la situation sécuritaire dans le Département du Pool, le bureau exécutif national du Pulp sollicite du gouvernement des initiatives idoines, afin de mettre fin aux souffrances des populations.

Jean-Didace Médard Moussodia (au milieu).

La session ordinaire de la coordination nationale, qui a regroupé 175 participants venus de Brazzaville, Pointe-Noire, Ouesso, Nkayi, Dolisie et Impfondo, a fait l'analyse de la situation politique nationale, adopté le programme d'activités 2017 et abordé la question des élections de cette année.

En ce qui concerne la situation politique nationale, les participants ont noté que si l'année 2015 a été politique, celle de la réforme des institutions, avec le clou porté par le référendum du 25 octobre qui a consacré le changement de la Constitution, l'année 2016, par contre, aura été celle qui a donné au Congo, le premier président élu de la première République, en l'occurrence le Président Denis Sassou-Nguesso.

Concernant la crise dans le Département du Pool, la coordination nationale du Pulp a condamné, avec véhémence, les violences perpétrées dans cette partie du pays. Elle sollicite du gouvernement des initiatives idoines, afin de mettre fin à cette inconfortable situation qui n'a que trop duré.

S'agissant de la crise économique et financière qui sévit à travers le monde, les membres de la coordination nationale du Pulp ont déploré l'amalgame fait de ce concept, ils ont donc levé l'équivoque, en précisant que celle-ci secoue beaucoup plus la plupart des pays qui ont fondé leurs croissances économiques uniquement sur les revenus issus sur de la vente des matières premières. Ainsi, ils ont exhorté les décideurs publics à inventer, imaginer et appliquer des mesures d'accompagnement censées amortir les effets de ladite crise sur le vécu quotidien des Congolais. Ils estiment que la diversification de l'économie est une approche irréversible, pour sortir de la précarité.

Parlant des élections, le Pulp demeure attentif au suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti 2015 et se dit satisfait de l'expérimentation du bulletin unique, lors de la présidentielle 2016. Les membres de la coordination du Pulp souhaitent que cet élan soit plus manifeste, lors des scrutins attendus cette année. Mais, le Pulp est favorable à un nouveau redécoupage électoral, pour corriger certaines injustices, notamment les circonscriptions éléphantesques, telles que Madibou, Ouesso, Nkayi, Tié-Tié et d'autres, face à certaines plus petites en superficie et en corps électoral.

Le Pulp, qui a réaffirmé son ancrage à la majorité et qui va poursuivre son implantation à travers le pays, a élargi son bureau exécutif national, avec l'entrée d'une dizaine de membres, en prenant en compte la question genre.

Deux motions ont été adoptées, une pour féliciter le Président de la République, l'autre pour encourager le gouvernement.

Créé en 2011, le Pulp a tenu son assemblée générale constitutive en 2013. C'est un parti qui compte quatre députés (Jean-Didace Médard Moussodia (élu à Moungali), Placide Mbakani (à Mfilou), Jean-Jacques Malanda (à Ouénzé), et Gabriel Binzonzi (Ya Gaby, à Madibou). Il compte également huit conseillers locaux (6 à Brazzaville, 1 à Ouesso et 1 à Pointe-Noire).

Pascal-Azad DOKO

15e anniversaire du Club 2002-Pur (Parti pour l'unité et la République)

Juste-Désiré Mondélé confiant sur l'avenir, après avoir dressé un bilan positif du parti

Créé le 30 janvier 2002, en tant qu'association politique, le Club 2002 qui s'est mué en parti politique, pour devenir le Club 2002-P.u.r (Parti pour l'Unité et la République), a célébré ses 15 ans d'existence. Parmi les activités qui ont marqué cet anniversaire, figure la conférence de presse organisée le vendredi 3 février 2017, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, au cours de laquelle Juste Désiré Mondelé, secrétaire général de cette formation politique affiliée à la majorité, a dressé un bilan positif des actions de son parti, en affirmant: *«Notre conviction, c'est notre A.d.n politique»*.

Juste Désiré Mondelé (au centre) pendant la conférence.

Créé par Guy Wilfrid César Nguesso, pour défendre les idéaux et les actions du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, le Club 2002 P.u.r a, durant ses 15 ans d'existence, connu des péripéties, des erreurs, des échecs et des succès heurtant parfois certaines sensibilités idéologiques, voire certains de ses cadres appelés lors des scrutins législatifs à se retirer de la course, pour soutenir les candidats du P.c.t (Parti congolais du travail).

Le Club 2002 P.u.r s'est rapidement donné une place importante sur l'échiquier politique national avec des présences dans les deux chambres parlementaires et dans tous les conseils locaux du pays. Mais, très vite, cet espoir s'est étiolé, laissant place à la désillusion et au désespoir. Le parti a commencé à s'effriter, enregistrant, par la même occasion, de nombreux départs. Le 30 janvier 2014, son président-fondateur, Wilfrid Guy César Nguesso, annonce même son intention de se retirer de la politique, pour se consacrer aux activités religieuses. Le premier congrès extraordinaire, tenu du 16 au 17 mai 2014, avait permis de relancer les activités du parti.

Le 15e anniversaire était plutôt célébré dans la sobriété, sans la présence de Guy César Wilfrid Nguesso. Au cours de la conférence de presse, Juste Désiré Mondelé a laissé entendre que le bilan des 15 ans d'existence est positif. *«Notre conviction, c'est notre A.d.n politique. Nous sommes chrétiens-démocrates. Nous étions engagés pour rassembler et pour participer»*, a-t-il déclaré.

Sur l'absence de son parti au gouvernement de la nouvelle République, le conférencier s'en est défendu. *«Tous les partis politiques qui soutiennent un candidat ne sont pas tenus d'être au gouvernement»*. Selon lui, le pouvoir, ce n'est pas seulement la présidence de la République. *«Il y a aussi des conseillers locaux»*.

Sur l'accord de gouvernance signé avec le P.c.t, le secrétaire général du Club 2002-P.u.r a reconnu son existence. *«Nous avons soutenu les candidats du P.c.t. Ce fut dans une dynamique globale de la majorité présidentielle. Nous sommes des chrétiens-démocrates et les engagements que nous prenons sont respectés. On ne fait pas de la politique politicienne»*, a-t-il dit, tout en affirmant que son parti est une académie. *«C'est un socle de formation. Le Club a formé des cadres»*, a affirmé Juste-Désiré Mondelé.

Interrogé sur les faibles résultats enregistrés, lors de l'élection présidentielle, par le candidat Denis Sassou-Nguesso à Pointe-Noire où la plupart des cadres de son parti ont élu domicile, le conférencier a, simplement, dit que le cap de l'élection présidentielle est déjà passé. *«Nous avons gagné. Laissez-nous faire le point de ce qu'on a fait. Là où on a rien fait, on va corriger»*, a-t-il fait savoir.

S'agissant de la situation du Pool, Juste-Désiré Mondelé pense que c'est une affaire du Congo et des Congolais qui trouvera sa solution. *«Les enfants du Congo resteront unis»*, a-t-il signifié, tout en condamnant le comportement du pasteur Ntumi.

Quant aux arrestations de certaines personnalités politiques détenues à la Maison d'arrêt centrale, l'orateur a laissé entendre que tous les citoyens congolais sont justiciables. Ces personnalités politiques *«ont quelques soucis avec la justice. Le principe de la présomption d'innocence est là.Il faut rester accrochés à ce principe. Veillez plutôt à vérifier si leurs droits sont respectés»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Association politique Conscience républicaine

La deuxième rencontre citoyenne s'est tenue à Bacongo

Après la rencontre citoyenne de Poto-Poto, le 14 janvier dernier, les membres de l'Association politique Conscience républicaine se sont retrouvés, samedi 4 février 2017, au siège de la mairie de Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, pour une causerie-débat avec les citoyens de cet arrondissement, sur le même thème: «Le citoyen à la rencontre de la République», sous le patronage d'Yvon Eddy Steeve Mougany, président de cette association, et la modération du secrétaire général, Roland Ntadi Massengo, en présence des autres membres du bureau, notamment Elvis Yhombi Ambali, le vice-président, et Cyr Tockobé, le chargé de l'organisation et de la mobilisation.

Le présidium, chantant l'hymne national.

A travers les rencontres citoyennes, l'Association politique Conscience républicaine vise la promotion de l'engagement social, politique, économique et culturel des citoyens congolais. Ceci pour *«développer la culture citoyenne et le civisme; œuvrer à l'épanouissement des libertés fondamentales individuelles et collectives et promouvoir les solidarités actives en faveur des couches sociales les plus fragiles; œuvrer pour l'édification d'une démocratie responsable pour le développement d'une économie de marché tendant à garantir la justice sociale et la solidarité, etc.»*, selon les responsables de l'association. Celle-ci se donne comme ambition de *«réconcilier le citoyen avec la République, afin qu'au-delà du simple statut juridique et des rôles sociaux, la citoyenneté soit aussi portée par des valeurs de civilité, de civisme et de solidarité, pour lui donner tout son sens, afin de construire une société plus juste»*.

Il sied de signaler que la rencontre, qui a connu une grande participation des citoyens de Bacongo, particulièrement des jeunes, a donné l'occasion d'un débat libre. Les participants ont posé toutes sortes de questions, même celles qui fâchent. Par exemple: *«Il existe plusieurs partis et associations politiques. Tous font des promesses qu'ils ne réalisent pas. En quoi votre association serait-elle différente des autres?»*. Réponse: *«C'est dans les actions que vous verrez la différence. Et une fois aux affaires, s'il arrive que nous omettions une de nos promesses, rappelez-nous à l'ordre…»*. Car, *«en dépit de ce sentiment légitime d'inachevé (les populations sont déçues des promesses politiques), malgré le contexte difficile dans lequel nous évoluons, nul n'a le droit de baisser les bras, nul ne peut croire que l'avenir est implacable. C'est pourquoi, préférant l'espoir à la résignation, l'association Conscience républicaine n'entend pas être une association de plus, mais elle compte bien conquérir activement sa place sur l'échiquier politique national de par ses actions et son approche de la question de la participation du citoyen dans la bonne marche la République»*, a poursuivi Yvon Eddy Steeve Mougany.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Třlřchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

Coup d'oeil en biais

Le deuxième vice-président de l'assemblée nationale appelle à éviter les extrêmes

Deuxième vice-président de l'assemblée nationale, le député Sylvestre Ossiala, élu dans la troisième circonscription de Talangaï (Brazzaville), a présidé,, pour la première fois durant la 13e législature qui va vers sa fin, cette année, la cérémonie d'ouverture de la session de l'assemblée nationale, le 1er février 2017, au Palais des congrès. Dans son allocution, Sylvestre Ossiala s'est montré optimiste sur la résolution de la crise du Pool. Il l'a dit, en quelques mots: la situation dans le Département du Pool *«reste préoccupante et nous interpelle tous». «Nous pouvons dire, ici et maintenant, que toutes ces difficultés sont conjoncturelles. Avec la volonté, la rigueur et la vérité, nous parviendrons à les surmonter. Il nous faut convoquer l'intelligence et faire l'économie de la haine. C'est pourquoi j'en appelle à tous à ne pas suivre les extrêmes. Quand on suit les extrêmes, on se perd. Aucun peuple n'est allé de l'avant, en écoutant les voix qui s'éloignent du milieu qui constitue le droit chemin»*. Des propos qui rejoignent ceux du Cardinal Parolin, qui a dit: *«Vivez dans la paix et le dialogue, cultivez la tendresse de Dieu, sa compassion et non les rancœurs et la haine»*.

Deux centres médicaux illégaux tenus par des Camerounais, fermés à Brazzaville

Les agents de l'Inspection générale de la santé, sous la conduite de Sakamesso Euloge, inspecteur de la santé, et accompagnés de la gendarmerie, sont descendus à Moungali, le mardi 31 janvier 2017, où ils ont procédé à la fermeture de deux centres médicaux illégaux appartenant à deux ressortissants camerounais et spécialisés dans la médecine traditionnelle. Le premier cabinet médical fermé est «Idéal santé», situé avenue Maya-Maya, au croisement de la rue Bomitaba. Ce cabinet médical se disait spécialisé dans le traitement de plusieurs maladies: dont les infections sexuellement transmissibles, les troubles sexuels, les maladies de la peau et générales, comme la prostate, la hernie, le problème d'obésité, les hépatites A, B et C, les kystes, myomes ou fibromes, etc. Le deuxième cabinet médical fermé est celui de l'O.n.g Santé Afrique, situé avenue de la Paix.

Une quinzaine de diplomates rappelés au pays, pour cause de fin de leurs missions

C'est par une note de service du 25 janvier 2017 que le ministre des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a informé 16 ambassadeurs en poste dans des pays étrangers de la fin de leur mission et leur rappel au pays. Il s'agit des ambassadeurs suivants: Marie-Thérèse Avemeka (Namibie); Valentin Olessongo (Maroc); Célestine Kouakoua (Guinée Equatoriale); Pierre-Michel Nguimbi (Sénégal); Jean-Marie Mowelé (Nigeria); Jacques Yvon Ndolou (Allemagne); Luc Okio (Suisse); Raphaël Malonga (Egypte); Gabriel Entcha-Ebia (Centrafrique); Jean-Baptiste Ndzangué (Angola); Jean-Marie Adoua (Unesco); Félix Ngoma (Inde); Clovis Guillond (Russie); Pascal Onguiémbi (Cuba); Roger Julien Menga (Belgique); Gisèle Bouanga Kalou (Cameroun). Ce rappel est la conséquence des réformes institutionnelles intervenues dans le pays. Il répond aussi au souci de renouveler le personnel diplomatique, car certains sont restés jusqu'à 20 ans, alors que la durée de mission est de 4 ans renouvelables une fois. C'est ce qu'on explique du côté du Ministère des affaires étrangères. Malheureusement, cette décision a donné lieu à plusieurs interprétations, particulièrement sur Internet où beaucoup se sont lancés dans des critiques impertinentes. On peut plaindre certains destinataires qui, manquant au droit de réserve, ont fait diffuser, sur la toile, avec des commentaires hostiles.

Ouragan et pluies diluviennes emportent les toits de maisons et d'édifices à Mangandzi

Plusieurs jours après l'ouragan et la pluie diluvienne qui s'est abattue sur leurs villages, les habitants de Manganzi et Saint-Tropez, dans le district de Mouyondzi, n'arrivent pas à réaliser ce qui leur est arrivé, le mercredi 1er février 2017. Des toits de quinze maisons ont été emportés, au village «Saint-Tropez», les murs s'étant écroulés, également. A Mangandzi, la toiture de l'unique bâtiment encore fonctionnel de l'école a été soufflée, et un enfant de 5 ans a été blessé à la tête. Les paysans, désemparés, scrutent l'horizon : d'où leur viendra le secours? Ils n'ont pas fini de digérer les conséquences du passage de l'ouragan de ce début du mois.

Le terminus du boulevard Alfred Raoul n'est toujours pas dégagé des vestiges du marché de Noël

Ayant servi de site au marché de Noël, fin décembre-début janvier, le terminus du boulevard Alfred Raoul, en face du Stade Président Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville, n'est toujours pas dégagé. Les kiosques et le grillage qui les entourent sont encore sur place. Tout comme l'arbre de Noël en fer, qui trône à l'entrée de cet espace. Une grande partie de cet espace est fermée à la circulation. Les automobilistes sont obligés de se frayer un passage sur le trottoir qu'ils se disputent avec les piétons. L'autre jour, un piéton a failli être renversé par un chauffard. Et il n'est pas rare que les joutes verbales entre piétons et automobilistes virent aux injures. L'organisateur du marché de Noël a-t-il oublié de retirer sa logistique?

R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme)

Deux comités de suivi citoyen de l'action publique mis en place à Owando et Makoua

L'O.n.g R.p.d.h (Rencontre pour la paix et les droits de l'homme) a organisé, du 27 au 28 janvier 2017, à Owando, et du 30 au 31 janvier, à Makoua, dans le Département de la Cuvette, deux ateliers s'inscrivant dans le cadre du Projet «Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique», financé par l'Union européenne et mis en œuvre en partenariat avec Transparency International. Ces deux ateliers, qui ont réuni, chacun, une soixantaine de participants, notamment des membres d'O.n.gs, d'élus locaux, de journalistes, d'enseignants et d'agents de santé, etc., pour les sensibiliser sur la nécessité de suivre les investissements publics, afin que ceux-ci impactent positivement les conditions de vie des populations.

Photo de famille après l'atelier de Makoua.

Pour la R.p.d.h, il est question de *«renforcer les capacités des citoyens à évaluer l'efficacité des politiques publiques dans le Département de la Cuvette centrale, de manière à contribuer à l'amélioration de la gouvernance au Congo, en général, et dans le Département de la Cuvette centrale, en particulier»*, selon les explications de Christian Mounzéo, président de cette Ong congolaise de défense et de promotion des droits de l'homme basée à Pointe-Noire.

Pour développer le thème principal de l'atelier, des communications ont été faites par des membres de la R.p.d.h: Franck Loufoua-Bessi, Fabrice Kimpoutou, Ben Abdoulaye Sy et Maître Jean-Gabriel Mavanga-Bakala sur des sous-thèmes comme «Les enjeux du suivi budgétaire», «Les défis de la lutte contre la corruption», «Les principes de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives)», «Les droits de l'homme» et «La fiche de suivi budgétaire».

Fort de ces outils «optimaux», les participants ont salué, unanimement, le travail de la R.p.d.h. *«Je ne peux que remercier la R.p.d.h pour ces enseignements, car ça nous ouvre les yeux. Et c'est normal que nous, les populations, ayons un regard sur l'action des pouvoirs publics, car nous les avons choisis pour résoudre nos problèmes»*, s'est félicité Jean-Marie Ibara, directeur d'antenne de l'O.c.d.h (Observatoire congolais des droits de l'homme) dans la Cuvette.

Les autorités locales qui y ont participé ont, quant à elles, souhaité la pérennisation de ce genre d'initiatives. *«Que cela ne soit pas un feu de paille. Que le cordon ombilical qui nous lie, désormais, à la R.p.d.h, ne soit pas coupé, car la R.p.d.h vient de nous apprendre comment suivre, de manière citoyenne, l'action publique. A bien voir, ce travail de la R.p.d.h rejoint celui des autorités, à savoir: l'amélioration des conditions de vie des populations»*, a souligné Pierre Akondzo, secrétaire général de la communauté urbaine de Makoua.

Un comité de veille a été mis en place dans chacune des deux localités, après l'atelier. Ainsi, à l'image de leurs compatriotes des Départements du Niari, de Brazzaville et de Pointe-Noire, les membres de ces comités de veille feront le suivi des investissements et des politiques publics dans le Département de la Cuvette. Pour un début, des enquêtes seront menées sur les chantiers de la municipalisation accélérée de 2007 et sur la mise en œuvre des mesures de gratuité des actes sanitaires comme la césarienne, le traitement du paludisme au profit des enfants de 0 à 15 ans et les antirétroviraux. Les résultats des deux comités de veille sont donc, vraisemblablement, attendus par la R.p.d.h.

John NDINGA-NGOMA

Point de vue

Au Maghreb, malmenés, les Noirs ne sont pas les bienvenus: la démission de l'élite africaine

Au Maghreb arabe, lorsqu'ils ne pourrissent pas dans le silence des geôles, traqués comme des bêtes sauvages, à cause de leur couleur de peau, les Noirs sont jetés dehors et expulsés. Et on leur en signifie le motif: on ne veut pas voir les Noirs ici. Agissent ainsi ces Marocains, ces Tunisiens, ces Egyptiens, ces Algériens, ces Libyens qui crient au scandale et prennent le monde à témoin, lorsque, à cause de leur intolérance des autres cultures, ils sont expulsés de l'Europe. En Mauritanie, en retard d'un millénaire sur l'histoire, les Arabo-Berbères qui se donnent pour supérieurs aux Noirs par la couleur de leur peau, maintiennent les Nègres en esclavage, à défaut de les expulser. En Algérie, en revanche, pour des raisons économiques, mais raciales dans leur fond (puisque même ceux qui sont en règle ne sont pas épargnés) on les expulse. Et pour ôter aux récalcitrants l'envie de revenir un jour, on vous jette ces pauvres diables de nègres dans des camions, et on vous les abandonne, sans nourriture, au cœur du désert!

Par Dominique Ngoïe-Ngalla.

Face à ces horreurs commises à l'intérieur du territoire de l'Union africaine (U.a) par des pays membres de ce machin, aucune élite nègre ne bouge le petit doigt, occupée qu'elle est à se pavaner en Occident, au Maghreb même, au lieu de sonner le tocsin et de menacer de jeter hors de l'Union, les traitres de l'humanité. Car, la xénophobie et le racisme sont des fautes morales et un péché contre l'humanité. Et tous ceux qui, au nom d'idéologies retardataires et primitives continuent de les commettre, doivent être poursuivis pour crime contre l'humanité.

L'Arabe est bien content de s'installer dans les pays des autres, surtout lorsque cela lui est profitable économiquement. Mais, il n'a pas assez d'humanité et d'éducation pour rendre la pareille. Un pays d'Afrique noire (le Mali, il semble) vient de baptiser du nom d'un dirigeant maghrébin, un boulevard de sa capitale. Au nom de quelle impossible amitié? Au nom de quel passé historique où le Nègre fut chosifié par l'Arabe qui n'est pas près de s'en repentir? L'élite noire se tait devant l'immensité du scandale! L'élite politique bénéficie, elle, de l'excuse de son inculture et de son manque d'éducation dont la conséquence est cette inaptitude au débat qui ne concerne pas ses intérêts personnels, financiers, économiques ou affectifs. Il ne fait pas de doute que si, parmi ces milliers de Noirs qui souffrent l'enfer en Algérie, il s'était trouvé un cousin, un neveu d'un quelconque de ces dirigeants africains qui, face à l'inacceptable, ferment les yeux et se bouchent les oreilles, la réaction serait immédiate.

Les dirigeants africains n'ont pas l'orgueil patriotique des Etats civilisés. Mais, l'élite intellectuelle qui, par définition, est éveillée aux problèmes du monde et de la société à laquelle elle appartient, quelle excuse à son silence coupable? Je continue de penser que si aujourd'hui, l'Afrique noire va mal, la faute est aux intellectuels. Le combat de l'homme noir contre le reste du monde commencera avec la réduction du nombre de pourceaux dans les rangs des élites africaines.

Dominique NGOÏE-NGALLA

(Suite de la page 3)

de registre national des cancers. Cependant, à Brazzaville, le registre des cancers qui existe depuis 1996 rapporte, pour la période 2010-2013, sur l'ensemble des patients diagnostiqués: 1019 hommes (43,6%), 1212 femmes (52,6%) et 92 enfants (4,3%), soit une moyenne annuelle de 600 cas de cancers diagnostiqués.

Malgré les efforts déployés, il n'y a pas encore, au sein du Ministère de la santé et de la population, une ligne budgétaire d'appui à la lutte contre le cancer. *«Un décret portant création du programme national de lutte contre le cancer verra le jour, dans quelques semaines, sinon quelques jours. Le texte est actuellement au secrétariat général du gouvernement»*, a-t-il, simplement, déclaré

Pour les spécialistes du cancer, la douleur n'est pas un signe à attendre pour aller se faire consulter. Bien au contraire, dès qu'il y a présence d'une néoformation, il faut se présenter à l'hôpital, pour se faire consulter. Le deuxième signe important, ce sont les saignements anormaux. Un seul saignement est admis, celui de la femme en activité génitale.

La lutte pour contrôler et éviter le cancer est possible. Il y a, d'abord, les vaccins contre l'hépatite B pour les cancers de foie et celui contre le cancer de l'utérus. Ensuite, l'éducation sanitaire se traduisant par des mesures hygiéno-diététiques, le dépistage, le diagnostic précoce et le traitement.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité

Contribuer à l'amélioration de la performance pour faire face aux défis sociaux

Les projecteurs se sont éteints sur la première conférence des directeurs du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité qui s'est déroulée du 2 au 4 février 2017, à l'Hôtel La Concorde, dans la commune de Kintélé, au Nord de Brazzaville, sous le patronage de Mme Antoinette Dinga-Dzondo, ministre de tutelle. Ces assises ont débouché sur l'engagement des directeurs à l'amélioration de la qualité des prestations des différents services qu'ils dirigent.

Les participants autour de la ministre Antoinette Dinga Dzondo..

La première conférence des directeurs généraux, centraux, départementaux et des institutions spécialisées relevant du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, venus des douze départements du pays, avait pour objectif principal de contribuer à l'amélioration de la performance de leur département ministériel à tous les niveaux, pour faire face aux défis sociaux. Ces assises leur ont permis d'acquérir les outils et supports susceptibles d'améliorer leurs performances.
Au terme des travaux, ils ont pris l'engagement de s'approprier l'ensemble des textes réglementaires régissant l'organisation de leur département ministériel et de s'y conformer, en mettant en exergue la responsabilité individuelle et collective; d'intérioriser les valeurs partagées et la déontologie professionnelle des travailleurs sociaux; d'intégrer à leur travail les outils et techniques appropriés de communication positive et efficace; de mettre en application l'ensemble des solutions appropriées adoptées, au cours de cette conférence, à la lumière des résultats de l'évaluation du plan national d'action sociale et des axes prioritaires 2017 retenus; s'inscrire dans une dynamique d'équipe contribuant à faire émerger, au sein du ministère, une culture d'entreprise performante. Aussi dans le but de faire le suivi et l'évaluation des recommandations issues de ces assises, le ministère envisage une évaluation à mi-parcours entre mi-juin et mi-juillet 2017.
Clôturant les travaux, la ministre Antoinette Dinga-Dzondo s'est réjouie d'avoir donné aux cadres de son département ministériel l'occasion de réfléchir, de découvrir, d'apprendre, de partager, de s'affranchir des préjugés et de participer à l'œuvre de redynamisation du ministère. Au regard des recommandations formulées non rendues publiques, elle a indiqué que les participants comprennent la nécessité de travailler en équipe, de mettre en place des procédures transparentes, afin d'assainir les relations professionnelles et interpersonnelles. Ils ont relevé la nécessité d'une meilleure connaissance des textes législatifs, réglementaires et organiques et l'engagement de mettre en œuvre, chacun dans son domaine de compétence, les recommandations de cette conférence, pour mieux assurer le service public.
Signalons que pendant la conférence, les participants ont suivi dix-huit communications ayant trait aux thématiques suivantes: l'organisation du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité; l'amélioration de la communication; la gouvernance; le développement des compétences et l'émergence d'une culture d'entreprise au sein de leur département ministériel.
La cérémonie d'ouverture a été rehaussée de la présence du ministre du travail et de la sécurité sociale, Emile Ouosso, et de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babackas.

Alain-Patrick MASSAMBA

C.n.t.s (Centre national de transfusion sanguine)

Don de sang des anciens élèves, étudiants et stagiaires congolais de Cuba

Les anciens élèves, étudiants, stagiaires et diplomates congolais de Cuba, réunis au sein d'un collectif regroupant plusieurs associations, ont organisé, dimanche 5 février 2017, au Centre national de transfusion sanguine, une opération de don de sang dénommée: *«Je suis du 5 février».* C'était sous le patronage de Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population, qui a aussi accompli le geste, en présence de l'ambassadeur de Cuba au Congo.

Jacqueline Lydia Mikolo faisant un don de sang.

La plupart des donneurs de sang du collectif des anciens de Cuba sont les anciens élèves de l'Ecole du 5 février 1979 de l'île de la jeunesse à Cuba. Raison pour laquelle ils ont choisi la date du 5 février, pour maintenir la flamme de leurs souvenirs et manifester leur gratitude au Président Denis Sassou-Nguesso, qui accéda au pouvoir, pour la première fois, à cette date. A cette opération étaient aussi associés les élèves du Lycée commercial et du Lycée général du 5 février de Kinkala et de Brazzaville.
Conscients du fait que de nombreux patients, en particulier les femmes et les enfants, meurent faute de sang ou sont infectés au cours de transfusion avec du sang non sécurisé, les membres du collectif de ces associations ont estimé que la transfusion sanguine a un rôle crucial à jouer dans la prestation des services de santé.
En Afrique, une femme sur 38 meurt des suites de complications liées à la grossesse, contre une femme sur 3700 dans d'autres régions du monde. Selon le président du collectif, l'opération *«Je suis du 5 février: je suis donneur»* vise à contribuer à créer une réserve de produits sanguins.
Au Congo, de nombreuses vies qui auraient pu être sauvées sont, hélas! perdues, par manque de sang. *«Combien de fois n'avons-nous pas assisté, impuissants, au décès d'un être cher, simplement par manque d'une poche de sang? Les anciens élèves de l'école du 5 février 1979 de l'île de la jeunesse à Cuba ont pris toute la mesure de cette problématique de santé. Aussi s'engagent-ils à pérenniser cette action de collecte massive de sang»*, a expliqué Guy-Florent Nkouka.
Pour lui, le mouvement est lancé. *«Cet élan participe de notre détermination à faire en sorte que notre pays bénéficie de l'expérience riche et enrichissante que nous avons vécue à Cuba. A travers cette activité, nous voulons manifester au peuple de Cuba notre reconnaissance pour ses efforts qui ont fait de nous, aujourd'hui, des femmes et des hommes capables de porter haut les valeurs de dignité, d'humanisme et de travail qu'ils nous ont léguées»*, a-t-il fait savoir.
Dans son allocution, Arsène Bikoué, directeur général du C.n.t.s, a remercié le réseau des associations des anciens élèves, étudiants et stagiaires congolais à Cuba, *«de nous permettre, en ce 5 février 2017, de poser l'horizon que nous souhaitons pour le Centre national de transfusion sanguine, de dater, par l'ampleur de la collecte de sang d'aujourd'hui, la date du renouveau du C.n.t.s qui se mobilise pour sa stabilisation, son redressement et sa modernisation».*
Par ailleurs, il leur a demandé de revenir, souvent et librement, seul ou en groupe, afin qu'*«ensemble, nous sauvons des vies humaines. Que d'autres associations soient gagnées par le même élan, que d'autres suivent: nous répondons présents. Que le don de sang bénévole, volontaire et anonyme, devienne l'horizon commun de tous les Congolais et de toutes les Congolaises. Nous allons y travailler, afin que réussisse la réforme indispensable du Centre national de transfusion sanguine, afin que tous les jours, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, nous puissions mettre du sang de qualité et sécurisé au service de nos compatriotes».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place: 15.600	182 Euros
Expédié: 23.400	**Autres pays d'Afrique**
1 an	96 Euros
Retrait sur place: 31.200	192 Euros
Expédié: 46.800	**Europe**
France, Afrique	96 Euros
	192 Euros
	Amérique-Asie
	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Journée d'inauguration du module 2Y-Incubateur

Yekolab et Airtel Congo désormais engagées à soutenir les jeunes innovateurs

Yekolab, une O.n.g œuvrant dans la promotion des T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) et la société de téléphonie mobile Airtel Congo ont signé, vendredi 3 février 2017, un contrat de partenariat destiné à accompagner les jeunes dans la formation des métiers émergents liés aux T.i.c. La signature de ce contrat a eu lieu à l'immeuble Monte Christo, qui abrite la direction générale d'Airtel Congo, au centre-ville de Brazzaville, entre M. Max Bonbhel, Président de l'O.n.g Yekolab, et M. Gérard Lokossou, Directeur général d'Airtel Congo, qui ont tenu une conférence de presse, pour expliquer le sens de ce contrat. C'était en présence de Mme Sara Ahoui, Conseillère en communication du Directeur général de l'A.r.p.c.e (Agence de régulation des postes et des communications électroniques).

Mme Sarah Ahoui, MM. Max Bonbhel et Gérard Lokossou.

L'O.n.g Yekolab est un espace collaboratif dédié à l'accompagnement des porteurs de projets novateurs dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication, afin de les aider à transformer leurs projets en des entreprises viables et banquables. Un bureau équipé d'une connexion Internet Wifi est mis à la disposition des jeunes porteurs de projets.
L'objectif de cette initiative est d'encourager l'esprit entrepreneurial au Congo et en Afrique, car une idée ne suffit pas pour prétendre être entrepreneur. D'où la nécessité d'élargir son espace, pour favoriser la montée en compétence de bon nombre de jeunes habités par la passion de transformer leur statut de demandeurs en créateurs d'emplois.
Yekolab a pour ambition de devenir le centre incubateur numéro un en Afrique centrale. Selon son Président, *«le module de 2Y-incubateur a une capacité d'accueil de 20 startup et le programme d'accompagnement au centre d'excellence Yekolab s'articule autour de trois grands axes:*
1- Les formations certifiantes et gratuites des experts congolais aux nouvelles technologies de l'information et de la communication et métiers émergents;
2- l'incubation des jeunes porteurs de projets pour encourager l'entreprenariat et accélérer la création des entreprises mises en marché;
3- le laboratoire dédié à la recherche et le développement à travers la réalisation de projets innovants et open source, tel que le Projet Kia-Mata, qui a reçu le prix d'innovation 2014 décerné par Oracle, aux Etats-Unis d'Amérique (Oracle Duke's choice Award)».
La particularité de Yekolab, c'est aussi des spécialistes accessibles, pour accompagner les jeunes porteurs de projets de création d'entreprises dans le domaine des T.i.c, par la recherche d'opportunités de financement, l'insertion dans un environnement propice aux affaires, l'éducation et la formation aux nouveaux métiers liés aux T.i.c, etc. Yecolab œuvre pour apporter des réponses concrètes à l'épineux problème de déficit en compétences spécialisées en informatique et créer une vraie émulation dans le secteur des T.i.c, afin de répondre aux attentes des entreprises évoluant au Congo.

Victor GUEMBELA
Contact de Yekolab?
Web: www.yekolab.com
-Email: info@yekolab.com
-Tél: +242 06 614 35 99 / +242 06 514 37 23

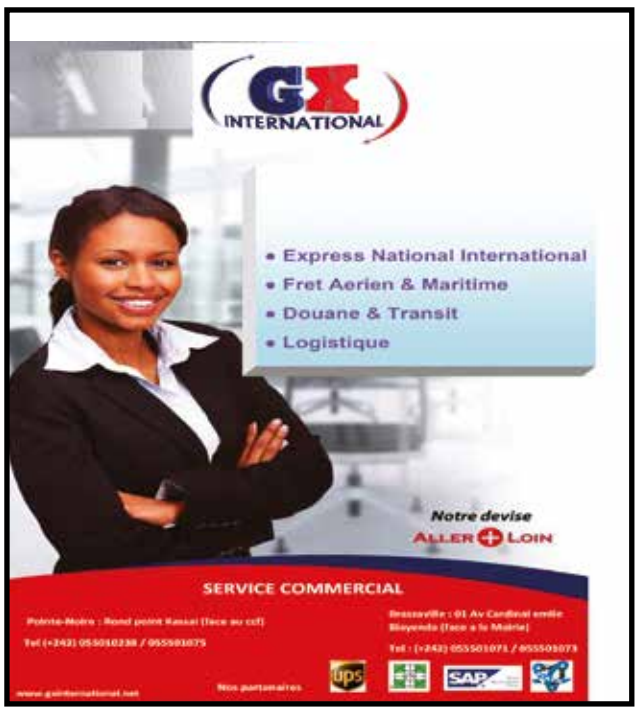

منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة | 联合国粮食及农业组织 | Food and Agriculture Organization of the United Nations | Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture | Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций | Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle
B.P. 972 Brazzaville/Congo

Tél: 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400
Tél. Satellitaire: 00881631518213

Facsimilé: 00(242)2814513
E-mail: FAO-CG@fao.org

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Nº FAO/FRCON/001/ /2017 DATE: 7 février 2017

I. Objet

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

L'appel à manifestation d'intérêt constitue un mode de présélection des candidats qui seront invités à soumissionner lors de futures procédures d'appels d'offres restreints. A l'occasion d'un marché spécifique, le service ordonnateur transmettra le cahier des charges et l'invitation à soumissionner à tous les candidats figurant sur la liste des pré-qualifiés ou à certains d'entre eux choisis sur la base des critères de présélection propres au marché concerné.

II. Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux fournisseurs et prestataires de services, personnes physiques ou morales, exerçant sur le territoire congolais dans les secteurs d'activités primaires, secondaires et tertiaires (par exemple en Bureautique, dans les Petits travaux de génie civil, les services Traiteurs, les Réparations de véhicules, l'Entretien de la chaîne de froid, la Maintenance informatique, etc.) et qui ne sont frappés d'aucune mesure d'exclusion judiciaire ou fiscale.

III. Domaines

La FAO invite donc les fournisseurs/prestataires de services qualifiés à envoyer leurs Expressions d'intérêt pour les catégories suivantes :

Eau et assainissement

- Traitement de l'eau (par exemple filtrage, désinfections, unités mobiles, etc.);
- Stockage de l'eau (Par exemple réservoirs, conteneurs, etc.);
- Analyse de la qualité de l'eau (par exemple: tests bactériologiques, tests physiques, évaluation des taux de chlore, etc.);
- Hygiène & Assainissement (par exemple: désinsectisation, dératisation, etc.).

Fournitures de bureau

- Papier
- Stylos
- Chemises cartonnées
- Encres

Fournitures de mobilier de bureau

- Bureaux
- Tables
- Fauteuils
- Chaises
- Armoires
- Tableau d'affichage en liège

Fournitures, équipements et matériaux de construction

- Menuiseries
- Constructions
- Architectures
- Peintures
- Petits matériels/équipements

Maintenance véhicule

- Garage
- Fournitures des pièces automobiles
- Station de vidange et entretien
- Lavage des véhicules

Entretien équipements

- Froid/climatisation
- Groupe électrogène,
- Imprimante
- Photocopieur
- Camera
- extincteurs

Services

- Transport : les sociétés spécialisées dans le transport au cas où nous avons des équipements à acheminer vers les bénéficiaires
- Transit/Douane
- Agences de voyage

Communication

- imprimerie
- Infographie
- Photographie

Télécommunications webmaster

- Couverture médiatique
- Matériel de sonorisation
- Pupitre amplifié

Informatique/télécommunication

- Electronique
- Provider Internet
- Provider communication téléphonique et cellulaire

Restauration/Hôtellerie

- Traiteur
- Hôtellerie
- Salle de conférence

La liste n'est pas exhaustive et reste ouverte.

IV - MODALITES DE SOUMISSION

Les candidats intéressés par le présent avis à manifestation d'intérêt doivent fournir un dossier Comprenant:

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du fournisseur ou du prestataire de service faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse, sa nationalité, les pouvoirs qui lui sont délégués, et précisant que le candidat a l'intention de soumissionner aux appels d'offres s'il est présélectionné ;
- une attestation valant quitus social (cotisations de sécurité sociale);
- une note de présentation de l'entreprise ou de la société (date de création, siège, dénomination, forme juridique, coordonnées, adresse physique, etc.) et les moyens matériels et humains qu'il compte mettre en œuvre pour la réalisation de sa mission (liste du personnel clé avec leurs fonctions respectives, cursus, ancienneté et type de contrat liant chaque membre du personnel à l'entreprise ou à la société);
- les références professionnelles de l'entreprise ou de la société, ses domaines de compétence, au niveau national et/ou international.
- Les dossiers de candidature doivent clairement indiquer le site de l'entreprise ou de la société. Ce site doit être situé sur le territoire de l'Etat congolais où l'entreprise ou la société est implantée.
- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le plan de localisation du domicile légal du fournisseur ou prestataire de service;
- une copie du justificatif du numéro du registre du commerce;
- une copie du Numéro d'Immatriculation Unique (NIU);
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du fournisseur ou prestataire de service, et datant de moins de trois (3) mois;
- une attestation d'imposition prouvant que le fournisseur ou prestataire de service est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2016;
- une attestation CNSS du premier trimestre 2017;
- un relevé d'identité bancaire (RIB);
- les références générales du fournisseur ou du prestataire de service dans les domaines d'activités spécifiés par lui;
- la liste des sous-traitants du fournisseur ou prestataire de service le cas échéant;
- un catalogue de prix des produits ou services proposés le cas échéant;
- toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

V - CRITERES DE SELECTION

Les fournisseurs ou prestataire de service candidats doivent justifier:

- d'une excellente expertise des questions liées à la nature des opérations des organisations internationales en général. Une connaissance approfondie des missions et des opérations de la FAO serait un atout;
- d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans les domaines indiqués;
- d'aptitudes à réaliser les prestations attendues avec la plus grande disponibilité et justifier de leur capacité à faire preuve d'une forte réactivité et à traiter de façon diligente les dossiers qui leur sont confiés;
- d'un personnel qualifié, apte à réaliser les prestations demandées avec satisfaction;
- d'une maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral;
- La FAO établira sur la base des réponses au présent appel à manifestation d'intérêt, une liste restreinte et reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux critères susmentionnés.

VI - DEPOT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Les expressions d'intérêt, rédigées en langue française, doivent porter expressément la mention «APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) nº FAO/FRCON/001/ /2017». Elles doivent être adressées à Madame la Représentante de la FAO au plus tard le jeudi 23 février 2017 à 12h00', et déposées à la réception du Bureau de la Représentation de la FAO au Congo, situé au Centre-Ville, au 14 rue Behagle, ou envoyé par courrier postale à la boîte postale 972 Brazzaville, Congo, ou par courrier électronique à: FAO-CG@fao.org.

Note: Au cours des futurs appels d'offres, seul tout fournisseur ou prestataire de service ayant préalablement manifesté son intérêt à travers le présent appel sera contacté ou bénéficiera de l'examen de son offre.

Fait à Brazzaville, le 6 février 2017

La Représentante de la FAO au Congo

Fondation Cardinal Emile Biayenda

Le Cardinal Parolin a laissé une grande promesse: la béatification du Cardinal Emile Biayenda

En visite de travail à Brazzaville, dans le cadre de la célébration du 40ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Saint Siège et la République du Congo, et de la signature de l'accord-cadre entre les deux Etats, le secrétaire d'Etat du Vatican, le Cardinal Pietro Parolin, a visité jeudi 2 janvier 2017, le Centre des polios de Moungali, situé au quartier Dix-maisons dans le quatrième arrondissement de la ville capitale et qui abrite également le siège de la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda). Il a aussi, rendu visite aux enfants abandonnés et accueillis à l'orphelinat Béthanie. Dans son propos, le Cardinal Parolin a laissé une grande promesse: *«Je porterai au Pape François tous les souhaits du peuple de Dieu qui est au Congo pour que le Cardinal Emile Biayenda soit compté parmi les bienheureux»*.

Accueil du secrétaire d'Etat à la Foceb, par Sr Marie Brigitte Yengo.

Le Cardinal Pietro Parolin saluant quelques enfants du Pool présents à la cérémonie.

C'est dans une ambiance festive que les membres de la Fondation Cardinal Emile Biayenda ont accueilli avec chaleur et enthousiasme le Cardinal Pietro Parolin. Sous l'animation de l'orchestre Foceb Music.

Dans son allocution de bienvenue, Sr Marie Brigitte Yengo, présidente de la Fondation Cardinal Emile Biayenda, a présenté le Centre des polios de Moungali qui accueille toutes les catégories de personnes à savoir, malvoyants et handicapés, dont la fondation assure la prise en charge et la formation dans des métiers artisanaux tels que la poterie, la couture, la broderie, la sculpture, etc.. *«En effet, la Foceb est implantée dans tous les diocèses du Congo et à l'étranger, notamment en R.D. Congo et au Burkina Faso, dans le but de perpétuer l'action humanitaire du Cardinal Emile Biayenda qui, tout au long de sa vie pastorale, a travaillé à ce que l'homme réussisse sa vie, toujours préoccupé par la vie de la famille, cellule de base de toute société, lien et lieu d'amour, lequel aboutit à l'épanouissement de l'enfant dans l'affection et l'éducation»*, a dit Sr Yengo. La Foceb assiste les personnes handicapées, par des dons de tricycles, fauteuils roulant, cannes blanches, machines à coudre et tablettes pour écriture braille. Elle a cité les personnalités religieuses qui ont marqué les activités de la Foceb.

Outre cela, la présidente de la Foceb a présenté au secrétaire d'Etat du Vatican, le groupe vocal composé uniquement des enfants déplacés du Pool. Aussi, a-t-elle fait savoir les difficultés qui sont les siennes pour l'achat de divers dons, afin de subvenir aux besoins vitaux des personnes vivant avec handicap. *«Dans tout cela, des bienfaiteurs ne manquent pas de soutenir les efforts de la Foceb…»*.

En 25 ans d'existence, *«la Foceb s'est attelée à redynamiser les valeurs familiales, l'éducation des jeunes par la création des centres d'animation socioculturelle, la promotion des personnes malades et handicapées, la lutte contre toute forme d'intolérance et de discrimination, telles que prônées par le Cardinal Emile Biayenda»*, a conclu la présidente de la Foceb.

Le Cardinal Pietro Parolin, qui était accompagné de l'archevêque, Mgr Anatole Milandou, du nonce apostolique, Mgr Escalante Molina et du ministre Hellot Matson Mampouya, s'est dit heureux d'être avec vous au Congo-Brazzaville. Il a salué Sr Yengo pour l'œuvre qu'elle réalise et les prêtres du diocèse de Kinkala qui se sont retrouvés là, en raison de la situation d'insécurité qui prévaut dans le Pool. *«Je salue tous les enfants du Pool, accompagné d'une prière spéciale, ainsi que pour toutes ces souffrances, j'en ai évoqué avec les autorités congolaises pour que la paix revienne dans cette partie de la République du Congo. Je porterai au Pape François tous les souhaits du peuple de Dieu qui est au Congo pour que le Cardinal Emile Biayenda soit compté parmi les bienheureux»*, a déclaré le secrétaire d'Etat du Vatican.

Après la visite des deux centres, Sr Marie Brigitte Yengo a offert des cadeaux au Cardinal Pietro Parolin, comme symbole de sa présence dans ces deux structures humanitaires. A son tour, le Cardinal leur a offert des présents, notamment des enveloppes dont les montants n'ont pas été révélés.

Pascal BIOZI KIMINOU

VIème dimanche ordinaire-A-

Jésus place haut la barre

***Textes**: Sir 15, 15-20; Ps 118(119); 1 Cor 2, 6-10; Mt 5,17-37*

Une foule nombreuse entoure Jésus. Ceci se passe sur une colline de Galilée, tout près du lac de Tibériade. Les gens le regardent et l'écoutent.

Jésus leur dit d'abord: *«Je ne suis pas venu supprimer la loi de de Moïse: «Les 10 commandements de Dieu sont toujours valables. Je ne suis pas venu non plus supprimer ce que les prophètes d'Israël ont enseigné… Je suis venu accomplir ce qu'ils ont annoncé!»*

Ces mots sont très importants pour nous. En effet, même de nos jours, on trouve beaucoup des gens qui ignorent les commandements de Dieu ou qui les rejettent, qui vivent comme des païens. Frères et sœurs dans le Christ, retenons plutôt que ces commandements, ce sont 10 poteaux indicateurs que Dieu nous donne pour nous montrer la route d'une vie normale, d'une vie humaine et juste.

Et chacun, de nous a la possibilité d'observer les commandements de Dieu, nous relate la première lecture. Cela dépend de ton choix, ma sœur, mon frère dans le Christ: *«Heureux ceux qui suivent la loi du Seigneur. Heureux celui qui règle ses pas sur la Parole de Dieu!»*

Ecoutons: *«Les trois premiers commandements nous invitent à servir Dieu. Les voici: «-Tu adoreras Dieu seul, tu l'aimeras plus que tout; tu respecteras le nom du Seigneur; tu sanctifieras le jour du Seigneur»*. Et ce 7ème jour de la semaine qui lui est consacré est bel et bien le dimanche. C'est un jour de joie, jour de fête, jour de prière.

«Le quatrième commandement nous invite à ceci: tu honoreras ton père et ta mère!» Et aujourd'hui, Jésus insiste sur les 5ème, 6ème, et 8ème commandements de Dieu. *«Tu ne tueras pas»*. Ce commandement est de plus en plus oublié, bafoué par les hommes d'aujourd'hui. Regardons comment notre monde est rempli de sang. Ce bien très précieux qu'est la vie est ôtée, enlevée à nos frères par des guerres, des assassinats de toute espèce.

Que de barbaries; on constate même des mères qui osent tuer leurs enfants avant leur naissance, des êtres déjà vivants. L'autre constat est aussi la vie qu'on veut supprimer des personnes âgées ou malades…

Ce commandement, le Christ nous le rappelle à nous tous, hommes et femmes de tous les temps: *«Tu ne tueras pas»*.

(Suite en page 10)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=
PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /MEPSA/2017
RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ D'ANALYSER LE DISPOSITIF D'EVALUATION DU SYSTEME EDUCATIF CONGOLAIS

1. La République du Congo, a obtenu une avance de préparation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Cabinet, chargé d'analyser le dispositif d'évaluation du système éducatif congolais.

2. Sur la base d'une analyse de l'existant, l'étude vise à assister le gouvernement pour la mise en place d'un système d'évaluation plus performant. Cette étude portera entre autres sur les trois volets suivants :

a) Une analyse critique du dispositif d'évaluation actuel (notamment, Examens et Concours Evaluations formatives et sommatives) - voir Annexe 1.

b) La pérennisation d'un système «type PASEC» qui évalue régulièrement les acquis des élèves à travers des tests standardisés au niveau national

c) La mise en place d'une «structure indépendante» qui évalue annuellement la performance du système éducatif

In fine, les trois «dispositifs» pourront converger et fournir des éléments pertinents et objectifs pour un meilleur pilotage du système éducatif congolais.

3. La durée de la mission est de trois (3) mois.

4. Les cabinets intéresses sont invités à manifestes leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réalisés, l'expérience applicable à la mission, etc. …).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante)

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet pour la sélection du personnel clé du PRAASED» doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plu tard le 22 février 2017 à 16 h00 (heure locale):

8. Contact
Monsieur le Coordonnateur de l'unité fiduciaire du PRAASED
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.com / omfnadin@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 02 février 2017

Le Coordonnateur de l'agence fiduciaire,

Yvon-Didier MIEHAKANDA

Mgr Daniel Mizonzo, Président de la Conférence épiscopale,

«Éminence Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État, transmettez au Pape les cris d'espérance de tout le peuple congolais»

Pour boucler son séjour de travail à Brazzaville, le Cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Vatican, a célébré une messe solennelle pour le 40ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Etat du Vatican et le Congo. Concélébrée par tous les évêques du Congo et une centaine de prêtres venus de tous les diocèses du pays, cette messe a connu la participation du Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, du Premier ministre chef du gouvernement, Clément Mouamba, des membres du gouvernement, du corps diplomatique, des corps constitués nationaux, etc. Trois messages y ont été prononcés: le mot d'accueil de l'Archevêque Mgr Anatole Milandou; l'homélie du Cardinal Parolin (publiée en intégralité dans la précédente édition) et le message de remerciements de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et Président de la Conférence épiscopale du Congo. *«Éminence Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État, transmettez au Pape les cris d'espérance de tout le peuple congolais»*, a-t-il dit dans ce message. En voici l'intégralité, pour comprendre l'enjeu de l'accord-cadre signé entre le Congo et le Vatican.

C'est un moment particulier pour notre Église (locale) particulière qui, en cette année des 134 ans de sa troisième évangélisation, a la joie de vivre deux événements inédits: la célébration du 40ème anniversaire des relations diplomatiques entre la Cité du Vatican et la République du Congo, puis la signature de l'accord-cadre entre le Congo et le Saint-Siège, au bénéfice de l'Eglise catholique qui est au Congo. Ces deux événements ont été l'objet de la grande intention de prière de cette célébration eucharistique que nous venons de vivre comme motifs d'action de grâce. Avec le psalmiste nous chantons: *«Comment rendrais-je au Seigneur tout le bien qu'il m'a fait? J'élèverai la coupe du salut et je bénirai son nom»* (Ps 115 (116), 12-13).

Oui, nous n'avons pas d'autres mots plus éloquents et plus significatifs que le mot merci, expression de la gratitude de l'Église du Congo envers son Seigneur, gratitude de l'Église du Congo envers sa Sainteté le Pape François, Pasteur universel de l'Église catholique romaine qui, selon les mots de Saint-Ignace d'Antioche *«préside dans la charité»*; gratitude envers vous, Éminence, Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État, venu au Congo pour la célébration de ces deux événements.

Notre gratitude va également en direction du Président de la République et du Gouvernement voire tout l'Etat congolais qui, à travers cet accord-cadre, inaugurent une nouvelle ère de collaboration et de coopération du Congo avec le Saint-Siège au bénéfice de notre Église particulière, dans les domaines d'intérêt commun (éducation, formation, culture, santé, services sociaux, (telle la Caritas), les médias et les communications sociales et autres), comme dit le Concile œcuménique Vatican II, dans sa Constitution pastorale *«Gaudium et Spes»* (l'Église dans le monde): *«Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies, les richesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur»* (GS n. 1).

De même, le Pape émérite Benoît XVI, dans l'Exhortation apostolique post-synodale, *«Africae munus»* (L'engagement de l'Afrique), l'exprime très bien en ces termes: *«L'Église désire être le signe et la sauvegarde de la transcendance de la personne humaine. Elle doit aussi éduquer les hommes à rechercher la vérité suprême face à ce qu'ils sont et leurs interrogations pour trouver des solutions justes à leurs problèmes»* (Africae munus n°23; Gaudium et spes n°40).

Comme nous l'avons entendu hier dans les différentes allocutions ou suivi dans les médias, permettez-moi aussi de le signifier, à nos fidèles laïcs du Christ et à tout le peuple de Dieu ici rassemblés, de redire que les relations entre l'Église catholique et l'État congolais ont des racines bien profondes tant dans l'histoire civile de notre pays que dans celle de notre Église particulière. Déjà au XVIIème siècle, lors de la Première évangélisation, nos aïeux, notamment les Mani-Kongo ou Rois du Kongo, avaient envoyé des légats (ambassadeurs) à Rome, pour établir les relations officielles avec le Saint-Siège, pour ainsi garantir la présence et l'œuvre des missionnaires dans le Royaume Kongo. Nous pensons plus particulièrement à l'œuvre du Marquis Antonio Manuela Ne Vunda, dit *«Negrita»*, premier ambassadeur du Royaume Kongo, mort à Rome et enterré avec tous les honneurs diplomatiques dans la Basilique Santa-Maria Majore (Sainte Marie Majeure) de Rome. L'histoire nous enseigne qu'il avait même reçu la visite du Pape Paul V, la veille de sa mort advenue le 6 janvier 1608, jour de la solennité de l'épiphanie du Seigneur.

De même, pendant l'époque coloniale, Savorgnan De Brazza a bénéficié de l'appui des missionnaires spiritains, pour garantir l'occupation du Congo, territoire conquis au nom de la France. Il est juste et bon de signaler, ici, l'œuvre de NNSS Hyppolite Marie Carrie et Prosper Augouard, deux missionnaires spiritains, premiers vicaires apostoliques au Congo-français. Car, leur Supérieur général, pour montrer le rôle irremplaçable joué par ses missionnaires, aimait répéter: *«Sans nos missionnaires, la France aurait perdu le Congo»*.

Tous ces faits historiques, Excellence, Monsieur le Président

Le Cardinal Pietro Parolin.

Mgr Daniel Mizonzo.

de la République, Eminence Monsieur le Cardinal Secrétaire d'Erat, cher(e)s tou(te)s, ont préparé en amont le terrain, favorisant ainsi l'accomplissement de ce que nous avons célébré ces jours-ci avec joie.

L'occasion m'est offerte de souligner, ici, le service de nos ainés ecclésiastiques, dans l'histoire politique de notre pays, l'Abbé Fulbert Youlou, premier Président de la République du Congo; Mgr Ernest Kombo, Président la Conférence nationale souveraine et Président du Conseil national de transition.

Excellence, Monsieur le Président de la République, Eminence Monsieur le Cardinal, Secrétaire d'Etat, et cher(e)s tou(te)s,

Même si l'accord-cadre a été signé hier, sa ratification devra être faite par les deux chambres de notre Parlement, le Sénat et l'Assemblée nationale; nous espérons que cela se fera positivement et rapidement, aux fins de le promulguer. Car, il est juste et bon de savoir que notre Eglise catholique qui est au Congo-Brazzaville a entretenu de bonnes relations avec l'Etat congolais, même pendant la période monopartiste, nonobstant la laïcité, la liberté de pensée, de religion, de culte a toujours été garantie dans toutes les constitutions.

Nous saluons le fait que nos différentes conventions (sur les écoles, l'éducation, la formation, la culture, le domaine de la santé et les services sociaux, (telle la Caritas), les médias et communications sociales seront prises en comptes dans le texte de cet accord-cadre.

Derechef, nous ré-exprimons officiellement notre gratitude envers Son Excellence, Monsieur le Président de la République et le Gouvernement, voire l'État congolais pour le soutien multiforme que nous bénéficions en diverses circonstances. Que le Premier Ministre, Chef du Gouvernent de notre République du Congo soit à présent copieusement remercié pour l'aide très substantielle qu'il nous a apportée pour l'accueil et tout le séjour du Cardinal Secrétaire d'Etat du Saint-Père.

Qu'il soit permis de signaler au passage que nous attendons, dans un futur immédiat, le démarrage des travaux de l'Université catholique de Pointe-Noire, chantier soutenu et financé par notre Gouvernement et par la société Total.

À vous très chers fidèles laïcs du Christ, en attendant la promulgation ou publication du texte de cet accord-cadre dans des Journaux officiels, les toasts ou discours du Premier ministre et du Cardinal Secrétaire d'Etat, lors du banquet offert généreusement par Son Excellence Monsieur le Président de la République, que nous avons commencés de lire dans les journaux, nous instruisent déjà sur la philosophie de cet accord-cadre.

Ce que nous pouvons retenir, avec des mots simples, est que cet accord-cadre vient officialiser pour ainsi dire nos relations entre notre Eglise catholique et l'État congolais.

Nous allons collaborer et coopérer, plus intensément, sauvegardant la laïcité, la distinction de nos tâches et de nos missions respectives. Nous devons savoir qu'en dépit de tout, il y a quelque chose qui nous unit: c'est la mission et le service envers la personne humaine et envers les hommes et les femmes qui forment la société congolaise pour le développement intégral de tout homme et tout l'homme.

Nous, comme Église catholique, fidèle à l'enseignement du Christ et à la Doctrine sociale de l'Église, sommes toujours disponibles et prêts à collaborer, à coopérer et à travailler pour un Congo uni, fort et prospère.

D'où notre engagement dans le domaine social, à travers les écoles catholiques, les services sociaux, de santé, des médias et communications sociales et à travers les nombreuses initiatives de charité, de justice et de paix, comme dit le Pape Benoit XVI: *«Selon sa doctrine sociale, l'Eglise n'a pas de solutions techniques à offrir et ne prétend aucunement s'immiscer dans la politique des Etats. Elle a toutefois une mission de vérité à remplir (…) une mission impérative. Sa doctrine sociale est un aspect particulier de cette annonce; c'est un service rendu à la vérité qui libère»* (Benoit XVI, Lettre Encyclique Caritas in veritate, n°9; Africae munus, n°22).

Ainsi, les 40 ans des relations diplomatiques dont les bases ont été posées dans le passé, célébrées aujourd'hui concrètement, suscitent en nous tous, la disponibilité et l'engagement à renforcer solidement les balises de nos rapports réciproques pour le bien de l'Église particulière et pour le bien de la nation congolaise toute entière. C'est gagnant gagnant.

Qu'il me soit permis, au nom de mes frères Évêques, de remercier ici tous ceux qui ont travaillé avec génie et cœur à la rédaction de cet accord-cadre, je pense aux anciens Nonces apostoliques au Congo et au Gabon comme Mgr Cassari, Mgr Carascosa Coso, à Mgr Jan Romeo Pawlowski, à mes prédécesseurs, Mgr Ernest Kombo, Mgr Louis Portella-Mbuyu, à l'Abbé Mesmin Prosper Massengo et l'équipe des canonistes, enfin aujourd'hui à Mgr Francisco Escalante Molina qui, comme ouvrier de la onzième heure, s'est impliqué pour la signature de l'accord-cadre. Je n'oublie pas les Ministres des affaires étrangères, Messieurs Basile Ikouebé, Jean-Claude Gakosso et leurs collaborateurs, pour l'efficacité et pour le travail accompli. À tous les acteurs de cet accord-cadre, cités ou non, je vous remercie tous et toutes et que notre Dieu trinitaire vous gratifie au centuple.

Éminence, Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État,

Parcourant les médias du Saint-Siège, votre longue expérience en diplomatie est extraordinaire. En effet, en 1992, pour le Mexique, vous étiez Secrétaire de la Délégation apostolique pour les négociations de la reconnaissance officielle de l'Église catholique au Mexique et artisan de l'établissement des relations diplomatiques entre le Mexique et le Saint-Siège. Votre activité diplomatique a été intense en 2007 après plusieurs missions en Corée du Nord et au Vietnam où vous avez établi les relations diplomatiques entre le Vietnam et la Cité du Vatican; vous aviez participé aux négociations des relations sensibles entre la Cité du Vatican et l'État d'Israël.

Au cours de la même année 2007, vous avez réussi à rétablir le dialogue entre la Chine et le Vatican, tout cela sous le Pontificat du Pape Émérite Benoit XVI.

Vous venez de Madagascar pour les célébrations des 50 ans de relations diplomatiques de cette Grande île avec le Saint-Siège.

Créé Cardinal le 22 février 2014, avec les 17 autres et placé à la tête du Dicastère de la Secrétairerie d'État, pour vous, les relations diplomatiques doivent être vécues comme une diplomatie d'amour, dans le dialogue, la coopération et la collaboration. Merci, Éminence, Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État et votre Secrétaire qui vous accompagne, pour avoir accompli votre mission et pour les profonds mots prononcés pendant l'homélie. Merci enfin à vous tou(te)s ici présents, venus rendre grâce à Dieu pour les bienfaits dont il nous a comblés; merci derechef à Son Excellence, Monsieur le Président de la République et à Madame, au Premier ministre et aux membres du Gouvernement, aux Députés, aux Sénateurs, au corps diplomatique, aux prêtres et personnes consacrées, à toutes les autorités politiques, administratives, militaires et civiles qui ont pris part à toutes les cérémonies, mais particulièrement participer à cette célébration eucharistique; aux acteurs liturgiques aux deux chorales, aux Grand-séminaristes et à tous les organisateurs; aux acteurs des médias qui ont couvert toutes les cérémonies, merci; merci au curé de cette basilique et à ses paroissiens; bref merci à tous et à toutes. Profonde gratitude à Son Excellence Monseigneur l'archevêque dont l'hospitalité et l'accueil dans son archidiocèse sont légendaires; merci pour son mot d'accueil.

Éminence Monsieur le Cardinal Secrétaire d'État,

Nous osons croire que votre séjour au Congo a été agréable, malgré notre pauvreté; veuillez en excuser nos manquements. Ce soir, vous et votre secrétaire allez prendre l'avion pour repartir à Rome, la ville éternelle et au Vatican; transmettez au Souverain Pontife, Sa Sainteté le Pape François, nos filiales salutations et nos prières dont il a besoin et qu'il nous recommande toujours; oui, transmettez-lui ce que vous avez entendu et vu, la joie et les cris d'espérance de tout le peuple congolais; transmettez-lui, particulièrement les vœux de notre Président de la République, repris par le Premier Ministre dans son toast, vœux repris également hier par ce malade chez les Petites Sœurs des Pauvres à savoir: la béatification du Cardinal Emile Biayenda, la création d'un Cardinal dans notre pays et la visite apostolique pastorale du Pape chez nous.

Encore une fois merci d'être venus, bon voyage, bon retour! Que Dieu vous soutienne et vous accompagne dans l'accomplissement de votre noble et lourde mission, pour la gloire de Dieu et le salut du monde; *«Arividerci! Grazie Mille! e Auguri!»*.

(Suite de la page 9)

Jésus complète: Pas de place à la colère, aux insultes. Pas de violence. Chacun de nous doit être maître de soi. Rappelons que les plus grands sages de notre époque ont été des non-violents. Ils ont des noms: Gandhi, Luther King, Helder Camara…Et les papes Jean XXIII et Paul VI par leurs gestes et leurs lettres ont rappelé à tous les hommes le chemin de la vraie paix sur la terre et du vrai développement de l'homme.

Ceci ne nous est-il pas rappelé lors de chaque Eucharistie, de chaque messe. C'est un ordre du Seigneur: *«Frères et sœurs… dans la charité du Christ donnez-vous la paix!»* C'est en même temps une invite à devenir *«artisans de paix»*, *«Semeurs de paix»*. Puis le Christ passe au 6ème commandement: *«Tu ne commettras pas d'adultère!»*... Donc: *«Homme, sois fidèle à ton unique épouse…Femme, sois fidèle à ton unique époux…»*

Quelqu'un qu'on aime vraiment, on ne le trompe pas. Le Seigneur veut que nos cœurs soient propres. Le Seigneur nous invite à rejeter telle ou telle fréquentation qui peut causer la ruine du foyer…Il faut renoncer à telle lecture, à telle ou telle série de films, à tel ou tel spectacle dégradant.

Nous sommes conviés tous à nous respecter nous-mêmes et à savoir respecter les autres!

«Si ton œil droit entraine ta chute…Si ta main droite entraine ta chute…rejette tout ce qui te conduit au mal loin de toi.» Jésus Christ veut notre bonheur.

Et enfin, 7ème commandement: *«Tu ne voleras pas»* et 8ème: *«Tu ne mentiras pas»*. Loyauté donc dans la vie du vrai chrétien. Voilà le chemin de la vraie vie. *«Viens Esprit du Seigneur, nous transformer»*.

Abbé Antoine MADINGOU
Archiviste C.e.c/C.i.o

ONUDI (Organisation des nations unies pour le développement

Pour réussir la diversification de l'économie nationale, il faut des entrepreneurs

Les experts de l'Onudi, conduits par Roger Moukengué, le directeur du Guichet de mise à niveau de l'industrie en République du Congo, ont formé, lors d'un atelier tenu du 30 janvier au 1er février 2017, à l'Hôtel Olympic Palace, à Brazzaville, quinze consultants locaux, dans le cadre du Programme de restructuration et de mise à niveau des entreprises, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'Onudi. Les quinze consultants ont été formés pour être *«des formateurs accompagnateurs de l'entrepreneuriat»*, a fait savoir Roger Moukengué. Autrement dit, ils auront pour mission de coacher les nouveaux entrepreneurs congolais, dans le processus de création de leur entreprise.

Les experts de l'Onudi et la représentante de l'Union euro-

Les quinze consultants formés ont été sélectionnés à Brazzaville et à Pointe-Noire, selon les critères définis par l'Onudi. Parmi les critères de sélection, l'accent a été mis, en particulier, sur *«l'expérience antérieure (au moins 5 ans) des candidats dans la formation ou/et l'accompagnement des entreprises et des créateurs d'entreprises»*, a dit Roger Moukengué. Ce dernier a précisé également que la sélection avait tenu compte du genre. *«Nous tenons beaucoup au critère du genre. Nous avons privilégié les candidatures féminines, parce que nous considérons que les femmes interviennent beaucoup dans l'accompagnement et le développement des activités génératrices de revenus»*, a-t-il dit.

Sous sa supervision et en présence de Michelle Walsh, chargée de section à la délégation de l'Union européenne à Brazzaville ; de expert pays Onudi, la formation des consultants a été assurée par Cécile Carlier, experte de l'Onudi. A la différence de la formation de décembre 2016 qui consistait à donner aux consultants locaux les outils et la démarche méthodologique du diagnostic selon les termes de référence de l'Onudi, cette fois-ci, il s'est agi de l'accompagnement à la création d'entreprise, à l'entrepreneuriat, a expliqué en subtsance Roger Moukengué. *«C'est toujours une démarche en chaîne de valeurs. Car, si nous nous occupons des entreprises qui sont déjà en activité, nous devrions également nous intéresser aux entreprises qui vont être créées»*, a-t-il dit.

Un consultant recevant son certificat de participation.

A la fin de cette formation, sanctionnée par une cérémonie de remise de certificat de formation, quelques consultants formés ont bien voulu livrer leurs impressions. Pour Mme Margueritte Homb, *«Nous avons été en formation en tant que coaches. Comme vous le savez, le Congo est tenu de diversifier sa base productive et, pour cela, il faut les entrepreneurs. Mais, ces entrepreneurs doivent être accompagnés, pour leur permettre, effectivement, de bien mettre en œuvre leurs projets d'entreprise. Ça a été une formation formidable. Car, grâce à cette formation, nous avons acquis des outils nécessaires, qui permettent d'accompagner, de coacher les jeunes entreprises, ce qui est un nouveau métier pour nous»*.

Quant à Julien Célestin Bouaka, participant, il a indiqué que, grâce à cette formation, *«ils ont assimilé la démarche pour la création d'une entreprise industrielle. Mais surtout, de l'accompagnement de l'entrepreneur. Car, en fait, actuellement, les choses ne se font plus par hasard… Notre formation permettra de faire naître des entreprises viables et pérennes, capables d'apporter une valeur ajoutée dans la transformation de nos matières premières locales, pour permettre le développement du pays»*.

Les participants posant avec les experts.

Photo de famille, après la cérémonie de remise des certificats.

Selon Roger Moukengué, la sélection des jeunes entreprises va avoir lieu cette année. Et, *«celles-ci seront accompagnées dans leur processus de création, puis dans leur mise à niveau, par les consultants que nous avons formé jusqu'ici»*, a-t-il conclu.

DANIEL NGASSIKI

L'ÉCONOMIE
AUX CANONS DE L'INFINITIQUE INCLUSIVE

La découverte et l'invention d'un capitalisme sans pauvreté ni inégalité fondamentales au moyen de l'introduction de l'État en bourse

Karthala Paris - novembre 2016
Paiement sécurisé : www.karthala.com

LE LIVRE QUI INDIQUE COMMENT ELIMINER LA PAUVRETE ET ATTEINDRE LA RICHESSE POUR TOUS DEMOCRATIQUEMENT

COMMANDE
PAR TELEPHONE – SMS
LIVRAISON AU BUREAU
+242 05 076 17 33 / 06 864 66 00

VENTE AU CONGO
LES DEPECHES DE BRAZZAVILLE
PAPETERIE CENTRALE (EX CONGO PHARMACIE)
PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AUTRES LIBRAIRIES DE LA PLACE

15.000F CFA

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
PEFACO HOTEL MAYA MAYA
PAPETERIE CENTRALE

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=
PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001 /MEPSA/2017
RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGE DE LA SELECTION DU PERSONNELCLE DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYTEME EDUCATIF (PRAASED))

1. La République du Congo, a obtenu une avance de préparation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un Cabinet, chargé de la sélection du personnel clé de l'Unité de Coordination du Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED)

2. L'objectif principal de la mission est de recruter le personnel clé du projet à savoir: le Coordonnateur, le spécialiste en passation de marchés et le responsable administratif financier et comptable.

Les services attendus sont des services complets d'assistance au recrutement pour les postes clés de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) du PRAASED. Pour chacun des postes à pourvoir, il sera attendu du Cabinet, la réalisation des tâches suivantes: (i) Finalisation/mise à jour des fiches de postes et indicateurs de performance le cabinet devra s'inspirer pour chaque poste, des projets de terme de référence (TDRs) qui ont été préalablement rédigé et approuvés par le Gouvernement; (ii) rédaction des annonces; etc.

3. La durée de la mission est de deux (2) mois.

4. Les cabinets intéresses sont invités à manifestes leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réalisés, l'expérience applicable à la mission, etc. …).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualification du consultant (QC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante)

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention «Recrutement d'un cabinet pour la sélection du personnel clé du PRAASED» doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 20 février 2017 à 16 h00 (heure locale):

8. Contact
Monsieur le Coordonnateur
de l'unité fiduciaire du PRAASED
Rue LOCKO Isaac, derrière
l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail: contact@cabcongo.com /
omfnadin@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 02 février 2017

Le Coordonnateur de l'agence fiduciaire

Yvon-Didier MIEHAKANDA

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville / 1er étage immeuble City Center,
Centre-ville, B.P: 587 / Tél. : (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

COMPAGNIE AFRICAINE DE PATRIMOINE ET D'INGENIERIE DU CONGO EN SIGLE «C.AP.I.C-SARL»
Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 17, Avenue 5 février Diata (Makélékélé)
BRAZZAVILLE / RCCM CG/BZV/17 B 6867

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 30 novembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo, en date du 20 janvier 2017, sous Folio 014/7 n°140, il a été constitué une société dénommée: «COMPAGNIE AFRICAINE DE PATRIMOINE ET D'INGENIERIE DU CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 17, rue Avenue 5 Février, Diata (Makélékélé);

Objet: Ingénierie financière, négoce internationale, import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B 6867 du 30 janvier 2017.
Gérance: Monsieur MBEMBA Didier Cyriaque est le Gérant de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P : 1431, Tél. : 22 294 13 34/01 018 12 55/05 736 64 64

INSERTION LEGALE
Société «KOUILOU CONSTRUCTION» SARLU / Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Capital social de F. CFA: Cinq Millions (5.000.000)
Siège social : quartier Ngoyo / RCCM: CG/PNR/17 B 47
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 24 janvier 2017, enregistré à Pointe-Noire, folio 017/29, n° 731, il a été créé une Société commerciale ayant les caractéristiques ci-après :

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET:
La société a pour objet, tant en république du Congo qu'à l'étranger:
- Génie Civil;
- Carrières;
- Travaux publics;
- Constructions diverses;

Et, généralement, toutes opérations ou activités pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «KOUILOU CONSTRUCTION» SARLU;

SIEGE SOCIAL: quartier Ngoyo, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Cristo MANUEL MARIA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/17 B 47;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de commerce de Pointe-Noire, le 31 janvier 2017, sous le n° 17 DA 105.

Fait à Pointe-Noire, le 03 février 2017.

Pour avis,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE.

Congo-Banque mondiale

Renforcer l'engagement de la société civile dans le développement de l'agriculture

Dans le cadre du mois de l'agriculture, lancé le 24 janvier 2017, Djibrilla Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo et Isidore Ondoki, coordonnateur du P.d.a.r.p (Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales), ont échangé jeudi 2 février 2017, avec les organisations de la société civile, dans la salle de conférences de la B.d.e.a.c, dans le but de renforcer leur engagement dans le développement de l'agriculture congolaise.

Une vue des membres de la société civile.

Parlant de l'agriculture au Congo, Djibrilla Issa a relevé que l'agriculture congolaise est tombée dans un processus de recul, à cause du brusque retrait de l'Etat des activités de production et de commercialisation, ainsi que de la limitation des investissements publics, dans les services de recherche et de vulgarisation. L'agriculture emploie, encore, environ 40% de la population active et, sa part dans le P.i.b est passée de 30%, en 1960, à 3%, en 2015. Selon le représentant de la Banque mondiale, l'agriculture congolaise n'est pas en mesure de nourrir une population de 4,5 millions. Aussi, le gouvernement devrait-il mettre en œuvre des reformes adéquates, en vue de transformer le potentiel agricole. Djibrilla Issa a mis, en outre, l'accent sur l'intervention de la Banque mondiale, pour développer l'agriculture au Congo. Selon lui, la Banque mondiale s'est assigné deux objectifs très spécifiques: réduire l'extrême pauvreté à l'horizon 2030 et promouvoir une prospérité partagée. *«La Banque mondiale appuie le gouvernement entre 2008 et 2017, à travers le P.d.a.r.p, pour un montant total de 50,5 millions de dollars. Depuis 2015, le gouvernement a manifesté l'intérêt d'étendre cette collaboration, avec la Banque mondiale, en créant le nouveau projet nommé le Padac (Projet d'appui au développement de l'agriculture commerciale), pour un montant de 100 millions de dollars américains»*, a-t-il annoncé.

Isidore Ondoki, a quant à lui, présenté les résultats du P.d.a.r.p, qu'il a jugé satisfaisants, ainsi que ses perspectives. Le P.d.a.r.p a pour objectif de lutter contre la pauvreté en milieu rural, à travers la dissémination des nouvelles pratiques culturales, la définition des politiques agricoles, la réhabilitation des pistes rurales, la concession des infrastructures des marchés et même l'appui aux microprojets. Quatre composantes constitue ce projet, à savoir: le renforcement des capacités des agents du Ministère de l'agriculture de l'élevage et de la pêche; la réhabilitation des pistes rurales et la constitution des infrastructures des marchés; l'appui aux activités productives et génératrices de revenus en milieu rurale et la gestion de coordination du projet. Pendant huit ans, le P.d.a.r.p a appuyé près de 1000 groupements qui ont développé leurs microprojets, réhabilité et aménagé le site de Nsoungui, avec l'appui du Ministère de l'agriculture; recensé les maraîchers, qui, pour la plupart, ont perdu leurs emplois au moment où la ville a été aménagée. *«Nous avons réhabilité des pistes rurales de la Sangha jusqu'au Kouilou. Le projet a profité, avec le Conseil de la Banque mondiale, de remettre dans le pays la maintenance des pistes agricoles. Nous avons construit, aussi, les infrastructures des marchés, pour désenclaver les bassins de production»*, a-t-il affirmé. En dehors de ces activités, le P.d.a.r.p a également réhabilité les radios rurales détruites, lors des évènements; construit la radio rurale d'Etoumbi et celle de Loutété, dans la Bouenza. Il a travaillé de même en relation avec le Ministère de l'agriculture et de la pêche, pour améliorer la couverture en conseil des agriculteurs. *«Grâce à cela, nous avons acquis des moyens roulants et avons acheté des bateaux. Au total 365. 000 Congolais, dont 51% de femmes, ont pris part à toutes les activités du P.d.a.r.p»*, a-t-il conclu.

Cette rencontre riche en débats, a permis aux organisations de la société civile d'être édifiées sur les activités du P.d.a.r.p.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Gendarmerie nationale

Le Cl Mbika et le lieutenant Gnamolendé révèlent le secret de leur élévation

Mercredi 11 janvier 2017 a eu lieu au commandement de la gendarmerie nationale, à Brazzaville, la cérémonie de port d'insignes de grades aux promus du premier trimestre de cette année. Sous le patronage du général Paul Victor Moigny, commandant de cette composante de la Force publique. Au terme de la cérémonie, deux officiers promus: le colonel Bède Florentin Mbika, chef d'Etat-major de la région de gendarmerie de Brazzaville et le lieutenant Roseline De Michelle Gnamolendé, commandant de compagnie à la 12e promotion des élèves gendarmes nous ont livré le secret de leur élévation à ses grades.

Colonel Bède Florentin Mbika.

Lt. R. De Michelle Gnamolendé.

Colonel Bède Florentin Mbika: *«Je ne dirais pas que je suis heureux, mais cette marque de confiance du commandement traduit le poids des responsabilités. Moi, je vous surprendrais si je vous disais que, ce n'est pas pour moi en fait que j'ai été fait colonel, même si j'en tire fierté. Mais, j'ai été fait colonel pour le bien de la gendarmerie et l'intérêt du service. Je suis resté le temps qu'il faut au galon de lieutenant-colonel et par mon travail, le commandement a pensé que j'avais droit aux galons de colonel, et c'est ce qui a été fait. Par ailleurs, je demande aux frères d'armes qui n'ont pas eu ce privilège, de redoubler d'efforts, de se mettre au travail, pour mériter la confiance du commandement. Pour ma part, Il n'y a certainement pas grand-chose qui va changer du point de vue travail, pour le moment je garde mes fonctions, et le commandement décidera de la suite.»*

Lieutenant Roseline De Michelle Gnamolendé: *«Le secret de ma promotion, c'est la discipline et le travail, c'est tout. Un bon soldat est une personne qui doit travailler, en dehors de ça, il n'y a rien, il n'y a pas de magie. J'ai été nommée sous-lieutenant depuis le troisième trimestre 2014, c'est un avancement école de deux ans. Je demande à ceux qui n'ont pas été promus de travailler et d'être discipliné envers les supérieurs, pour qu'ils soient promus comme nous, à leur tour.»*

***Propos recueillis par* Alain-Patrick MASSAMBA**

CAB
CIT-CG
MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS
Central African Backbone - Communication Infrastructure and Technology CAB - CIT - Congo / Projet N° 497/40 - CG
Unite de Coordination du Projet

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/MPT/2015/UCP/CAB
ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DE LA BONNE EXECUTION DE L'INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS DE TRANSMISSION, DES SHELTERS ET DE LA FINALISATION DES TESTS OPTIQUES POUR LE RESEAU EN FIBRE OPTIQUE ENTRE POINTE -NOIRE ET MBINDA.

1. La République du Congo a signé un accord de prêt avec l'Association Internationale de Développement (IDA) pour la mise en ouvre de la troisième phase du programme sous régional Central African Backbone composante République du Congo, et à l'intention d'utiliser une partie du montant de cet accord de financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «recrutement d'un cabinet ou groupement pour l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution de l'installation des équipements de transmission, des shelters et de la finalisation des tests optiques».

2. L'objectif de la mission est de s'assurer de la finalisation des travaux de pose de la fibre optique déjà effectués, de la pose des shelters et de l'installation d'équipements actifs, puis du bon fonctionnement du réseau de transmission et ce en rapport avec le cahier des charges.

3. La durée de la mission est de quatre (4) mois.

4. Les cabinets ou groupements intéressés sont invités à manifestes leur intérêt par écrit, par E-mail en produisant les informations indiquant les informations indiquant qu'ils sont bien qualifiés pour effectuer les services demandés (brochures, descriptions des prestations similaires déjà réalisés, l'expérience applicable à la mission, etc. …).

5. Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00 (heure locale).

6. Les candidats seront sélectionnés selon la méthode de Sélection fondée sur la qualité technique et le cout (SFQC) conformément aux Directives: sélection et emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale (édition courante)

7. Les manifestations d'intérêts portant la mention «recrutement d'un cabinet ou groupement pour l'assistance technique pour le contrôle et le suivi de la bonne exécution de l'installation des équipements de transmission, des shelters et de la finalisation des tests optiques» doivent être envoyées sous plis fermé ou par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plu tard le 20 février 2016 à 16 h00 (heure locale).

Monsieur le Coordonnateur
du Projet CAB-CIT
Rue Locko Isaac, derrière l'ambassade
des Etats- Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 51
E-mail: contatc@cabcongo.com /
omfnadin@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 01 février 2017.

Le Coordonnateur

Yvon Didier MIEHAKANDA

UNE OFFRE QUI PROMET DE PUISSANTES RENCONTRES

JUSQU'AU 28 FEVRIER

15 JOURS DE CHAINES OFFERTES*

+ DU CREDIT OFFERT

POUR TOUT REABONNEMENT PAR PAIEMENT MOBILE

06 877 92 92

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

LES BOUQUETS CANAL+

Cour d'appel de Brazzaville
Tribunal de commerce de Brazzaville
Cabinet du greffier en chef

INSERTION LEGALE

DISSOLUTION ANTICIPEE DE LA SOCIETE ARABO CONGOLAISE DE L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE, EN SIGLE A.C.I.C

Société à responsabilité limitée unipersonnelle, au capital de 1.000.000 de francs CFA, siège social 25, rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au RCCM, sous le n° CG/BZV/16B6513.
Aux termes d'une correspondance, en date du 4 décembre 2016, Monsieur Nabil Ahmed Abdollah Chahbine, associé unique, décide de la dissolution anticipée de ladite pour non réalisation des objectifs fixés.
Procuration a été donnée à Monsieur MATLOB Ahmed Saide Alarabie, passeport yémenite n° 05305806 pour y procéder.

Pour avis,
Maître Georges EBALE,
Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Cour d'appel de Brazzaville
Tribunal de commerce de Brazzaville
Cabinet du greffier en chef

INSERTION LEGALE

Ordonnance n°031 du 30 janvier 2017 du Juge Commissaire, portant réouverture d'un nouveau délai aux créanciers pour le dépôt de leurs déclarations de créances auprès du syndic de la société Richesse Taylor, en sigle RICHTA (Société en liquidation) et de l'arrêt de rejet de défense à exécution provisoire, numéro 043, du 07 décembre 2016, rendu par la Cour d'Appel de Brazzaville.

RICHESSE TAYLOR, en sigle RICHTA, Société à Responsabilité Limitée unipersonnelle, immatriculée au RCCM sous le numéro CG/BZV/10 B 2022 du 24 mars 2010, au capital de 10.000.000 F. CFA, siège social Rez-de-chaussée de l'immeuble Patte d'oie (SOPROGI), case J-490 (en face de l'ENAM), Moungali III, Brazzaville Congo (Société en liquidation Judiciaire).
Suite au rejet de la défense à exécution provisoire par la Cour d'appel de Brazzaville du jugement n°063 rendu par le tribunal de commerce de Brazzaville ouvrant une procédure de liquidation des biens de la Société Richesse Taylor, en sigle RICHTA, le Juge-Commissaire a rendu l'ordonnance dont le dispositif suit:
«En conséquence
«Ouvrons un nouveau délai de trente jours pour le dépôt par les créanciers de leurs déclarations de
«créances auprès du syndic de la liquidation de la société Richesse Taylor, en sigle RICHTA ;
«Disons que ce délai court à dater de la publication de notre ordonnance dans un journal habilité à
«recevoir les annonces légales;
«Disons, en outre, que l'écoulement de ce délai emportera forclusion des créances non déclarées.
Le Juge-Commissaire

De la procédure en défense à exécution provisoire, la Cour d'Appel de Brazzaville a rendu l'arrêt de rejet n°043 du 07 décembre 2016 dont le dispositif est le suivant:
«Par ces motifs
«Statuant publiquement, contradictoirement, en matière civile et en premier ressort ;
«En la forme : reçoit BESCO en son intervention volontaire;
«Au fond : Dit n'y avoir lieu à faire défense à l'exécution provisoire de plein droit du jugement
«n°063 rendu le 09 juin 2015 par le tribunal de commerce de Brazzaville;
«Condamne la société Richesse Taylor Sarl, dite «RICHTA», aux dépens.
«Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique, les jour, mois et an que dessus.»

N.B: Le syndic de liquidation est sis, 106, Avenue Nelson Mandela, Centre-Ville Brazzaville, Tél.:
(+242)05 551 29 04/06 661 01 61. E-mail: abbolle@yahoo.fr

Pour avis,
Maître Georges EBALE,
Greffier en chef du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville 1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P: 587 / Tél. : (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

COMPAGNIE AFRICAINE DE PATRIMOINE ET D'INGENIERIE DU CONGO EN SIGLE «C.AP.I.C-SARL»

Société A Responsabilité Limitée / Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège: 17, Avenue 5 février Diata (Makélékélé) / BRAZZAVILLE
RCCM CG/BZV/17 B 6867

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 30 novembre 2016, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Bacongo, en date du 20 janvier 2017, sous Folio 014/7 n°140, il a été constitué une société dénommée: «COMPAGNIE AFRICAINE DE PATRIMOINE ET D'INGENIERIE DU CONGO», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 17, rue Avenue 5 Février, Diata (Makélékélé);

Objet: Ingénierie financière, négoce internationale, import-export;

Durée: 99 années;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B 6867 du 30 janvier 2017.

Gérance: Monsieur MBEMBA Didier Cyriaque est le Gérant de la Société.

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

AVIS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en Italie, en date du 25 mai 2016, enregistré à la Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre, sous le numéro 690, folio 016/28, en date du 23 janvier 2017, les associés de la société GS AUTOMATION SpA, société de droit italien sise à Rome, Via Zoe Fontana n°220, ont notamment décidé de transférer les bureaux de la succursale GS AUTOMATION CONGO à l'adresse suivante:

Zone portuaire, B.P : 1192, quartier Maison Sans Frontière, bloc 36, villa 712.

Mention modificative a été faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

COMMUNIQUE AGO 2017

Sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront en **février et mars 2017**. Chers Sociétaires, vos contributions et vos voix comptent! Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, il vous est demandé de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**. La **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de votre assemblée locale.

Ces assemblées générales se dérouleront selon le programme suivant:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Bacongo	24 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Boundji	17 février 2017	14 heures	Bar Exodus
Brazza centre	15 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
CCF	25 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Centre-ville P/Noire	20 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Djambala	15 février 2017	14 heures	Maison de la femme
Dolisie	21 février 2017	14 heures	Salle de l'ENI
Ewo	18 février 2017	14 heures	Salle du conseil
Fond Tié-tié	21 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Gamboma	16 février 2017	14 heures	Bar Maison blanche
Grand marché	15 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Impfondo	1er mars 2017	14 heures	Salle du conseil départemental
Kinkala	28 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	20 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	18 février 2017	09 heures	Délégation régionale
Madingou	16 février 2017	14 heures	Préfecture
Makélékélé	21 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	22 février 2017	14 heures	Salle des sœurs
Mossaka	28 février 2017	14 heures	Bar Koumous

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Moungali	18 février 2017	09 heures	Fédération des MUCODEC
Mouyondzi	15 février 2017	14 heures	Maison commune
Mvou-mvou	16 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Ngombé	24 février 2017	18 heures	Comité du village
Nkayi	18 février 2017	09 heures	Salle polyvalente de Saris
Ouenzé	22 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouesso	23 février 2017	14 heures	Salle de l'église catholique
Owando	20 février 2017	14 heures	Salle de l'ENI
Oyo	21 février 2017	14 heures	CEG SASSE IPA
Plateau des 15 ans	17 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Pokola	25 février 2017	14 heures	Salle de la mairie
Poto-poto	23 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	20 février 2017	14 heures	Salle de la mairie
Talangaï	16 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC
Tchikobo	23 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Tchimbamba	22 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Tié-tié Centre	17 février 2017	14 heures	Délégation régionale
Tsiemé	27 février 2017	14 heures	Fédération des MUCODEC

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.

Encore plus proche de vous!

Nouvelles

Le recueil «Un voyage à New York» de Prince Arnie Matoko, présenté et dédicacé

Préfacé par Omer Massoumou, publié aux Editions L'Harmattan Congo, en 2016, le nouvel opuscule de Prince Arnie Matoko, intitulé *«Un voyage à New York»*, a été présenté et dédicacé aux férus des lettres, jeudi 2 février 2017, dans la salle de conférence du Ministère de la culture et des arts, à Brazzaville.

Présenté par Jessy Loemba, écrivain, le livre de Prince Arnie Matoko, 161 pages, est constitué de huit nouvelles, à savoir: «Cadeau empoisonné»; «Je n'aime pas le mari de ma mère»; «La femme pardonnée»; «Le mari cocufié»; «Mawa, la joie»; «Trop c'est trop»; et «Un voyage à New York». Il est, en même temps, un procès et la quête d'ailleurs. En effet, chaque récit file un écheveau du temps de l'infortune, lequel transpose les personnages dans la quête initiatique du désir de l'évasion ou d'exultation qui se transfigure en archétype des souffrances… Pour le présentateur, Prince Arnie Matoko est un écrivain prolixe et prolifique, en ce sens que pour la seule année 2016, celui-ci a eu, à son compte, cinq productions intellectuelles. Entre autres: «Mélodie des larmes», publiée aux Editions Chapitre.com à Paris; «Sous les ailes de l'aurore», aux Editions du Net, Paris; «Ces fruits de mon jardin intérieur», et «L'enfant de l'or noir et du sel», publiés par Edilivre, à Paris ; enfin, «Un voyage à New York», qui a fait l'objet de la présentation.

Parlant de ce dernier opuscule, faut-il en rappeler l'euphorie historique, véhiculant sa richesse narrative, qui laisse entrevoir l'autre facette de la société africaine ou plutôt le réalisme de *«cadeau empoisonné à trop c'est trop»*, le récit tisse la thématique d'un voyage vers un inconnu, cristallisé par New York, ville où la mort et la survie s'inscrivent en sphinx énigmatique du destin humain…

Evoquant la nouvelle phare: *«Un voyage à New York»*, Jessy Loemba a, succinctement, relaté la tragédie de Francis, un personnage qui, à cause de la guerre dans son pays, s'est exilé à New York…où sa vie ne sera pas en rose. Au point qu'une fois en prison, pour avoir volé, refuse, pourtant, sa relaxation pour bonne conduite. *«Ce dernier refuse net, à la grande stupéfaction des jurés qui n'avaient rien vu de tel dans les annales de la justice américaine»*, raconte-t-il. Car, selon Francis, il vaut mieux être incarcéré dans de bonnes conditions, que d'être en liberté dans des conditions infernales. Faisant ainsi allusion à toutes les difficultés auxquelles il serait confronté, une fois libre.

L'auteur, au milieu, pendant la présentation de son livre.

Ue vue de l'assistance.

Répondant à quelques préoccupations des participants, notamment sur le fait de dénoncer les vices de la société, sans pour autant proposer des solutions, Prince Arnie Matoko a fait savoir: *«Un écrivain n'a pas pour fonction d'apporter des solutions aux maux qui minent une société. Son rôle, c'est de décrire, dénoncer, poser des questions qui peuvent trouver leurs réponses à travers les regards objectifs des autres»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Téléphone: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION
MAGE CONGO S.A.R.L.

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du vingt-cinq janvier deux mil dix-sept, enregistré le vingt-six janvier deux mil dix-sept, sous folio 18/11 et numéro 0129 à la recette d'impôts de Poto-poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

• DENOMINATION: MAGE CONGO;
• FORME: Société à responsabilité Limitée;
• OBJET: - La fourniture des solutions informatiques et de télécommunication; Le développement des solutions innovantes en informatique et télécommunication; Interconnexion des réseaux d'entreprises publiques ou privées (LAN, MAN et VAN); Le commerce électronique; L'organisation des séminaires et salon d'innovation; L'import et export des équipements informatiques, télécommunication et autres équipements connexes pour l'implémentation des solutions; La prestation des services en informatique et télécommunication; Le transit carrier service (voix et data); Opérateur virtuel de service de télécommunication, en partenariat avec les sociétés de télécommunication; Banque virtuelle mobile en partenariat avec les banques; La construction de bâtiments, le génie civil; La représentation commerciale;
• SIEGE SOCIAL: 91 bis, Rue Makotipoko, Poto-poto, Brazzaville (République du Congo);
• APPORT EN NUMERAIRE: un million (1.000.000) de Francs CFA, représentant le capital social;
• IMMATRICULATION: la société a été immatriculée au RCCM du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 02 février 2017, sous le numéro CG/BZV/17 B 6880;
• DEPOT LEGAL: le 02 février 2017, sous le numéro 17 DA 75;
• GERANCE: Madame HERNALSTEEN D'OLIVEIRA née KIAO Marie et Monsieur MWENZE NUMBI Jean Claude sont nommés respectivement gérante et cogérant, pour une durée illimitée.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire.

IN MEMORIAM

12 février 2013 - 12 février 2017

Voici quatre (4) ans déjà, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui: KAVA Jean-Brice (Le Doyen).

En ce jour anniversaire, le collectif de ses amis prie tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Paix à son âme!

EY Congo

INVITATION*

à la réunion d'information et d'échanges sur:

• Les principales modifications de la loi de finances 2017
• La nouvelle réglementation fiscale sur les «Prix de transfert» au Congo

Mardi 14 février 2017
à 9h Hôtel Radisson Blu à Brazzaville

*Frais: 100.000 FCFA / Gratis pour les Abonnés EY (petit-déjeuner et cocktail-apéritif)
Inscription: erika.diatsouika@cg.ey.com

EY
Building a better working world

Ernst & Young Congo
Brazzaville
Immeuble des MUCODEC 3e étage
Bd. Denis Sassou Nguesso
Tél. 242 06 666 66 61 / 05 530 03 50

FFA juridique et Fiscal
Pointe-Noire
Tour Miroir 3e étage
Rond-point Kassaï
Tél. 242 06 665 58 58 / 05 530 16 22

CLOCHES DE MARIAGE

RUFEL NKONDI ET CLÉMENCE JULHEN CAROL MALEKE, DÉSORMAIS UNIS POUR LE MEILLEUR ET LE PIRE

Les membres de la famille Joseph Maleke, inspecteur de l'enseignement primaire à la retraite, étaient dans la joie douce et intime, samedi 14 janvier 2017.Et pour cause ? Leur fille, nièce, tante et cousine, Clémence Julhen Carol Maleke, s'est unie pour le meilleur et le pire, à Rufel Nkondi, autour du mariage coutumier qui s'est déroulé dans la rue Mpassa n° 31, au quartier Voungou (Arrondissement 3 Tié-Tié), à Pointe-Noire.

C'est pour la première fois qu'ils se sont donnés l'un à l'autre. Et, devant les parents et toute l'assistance, ils ont dit: *«Je t'aime pour le meilleur et le pire»*.

Ainsi, la famille Joseph Maleke souhaite un heureux mariage au nouveau couple, et remercie tous les parents, amis et connaissances pour leurs contributions multiformes ayant permis la réalisation de ce noble projet.

J. MALEKE.

Maître ESSEBO Benoît
OFFICE D'HUISSIER DE JUSTICE, Commissaire-priseur
5, rue Louis Tréchot, immeuble OTTA, Centre-ville (face Primature)
Tél. : 05 551 07 22/06 634 70 27/281 28 09
E-mail : essebo_benoit@yahoo.fr/B.P : 350, Brazzaville - Congo

AVIS DE VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître ESSEBO Benoît, Commissaire-Priseur à la résidence de Brazzaville, informe le Public Brazzavillois qu'il PROCEDERA,
A la requête de plusieurs Sociétés de droit congolais;

A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES, au plus offrant et dernier enchérisseur des véhicules 4x4 de marque Toyota Hilux et Rav4.
Le SAMEDI 11 FEVRIER 2017, à 08 heures précises, au camp Clairon, en diagonale de l'Ecole Militaire Général LECLERC

AUX CONDITIONS CI-APRES:

• Le paiement s'effectue au comptant par l'adjudicataire, à la chute du marteau, après trois (03) criées.
• L'adjudicataire prendra le véhicule vendu dans l'état où il se trouve actuellement, sans pouvoir réclamer aucune indemnité ou diminution du prix adjugé, pour cause de vétusté ou de dégradation du véhicule vendu, en cas d'apparition des vices cachés;
• L'enlèvement du ou des véhicules achetés se fera immédiatement après paiement;
• En cas de non enlèvement, l'adjudicataire est seul responsable des risques de gardiennage;
• La visite des véhicules se fera le jour même, à l'endroit indiqué ci-dessus.

Fait à Brazzaville, le 08 février 2017.

Le Commissaire-priseur.

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale

B.P 14 564 BRAZZAVILLE TEL : +242 05 616 95 74 / 06 817 06 33,
Courriel: pfdecongo2011@yahoo.com

DOCUMENTS DE SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES REACTUALISES DU PFDE, RESUME EXECUTIF

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu l'appui de la Banque mondiale pour mettre en œuvre le Projet Forêt et Diversification Économique (PFDE) qui a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale le 24 mai 2012. Ce projet est cofinancé à hauteur de 10 millions USD par l'Association Internationale de Développement (IDA) d'une part et de 22,6 millions USD par la République du Congo d'autre part. Sa mise en œuvre a commencé le 27 mars 2013. Le PFDE vise à renforcer les capacités de l'Administration Forestière, des Communautés Locales et des Populations Autochtones en gestion participative des forêts.

Le PFDE a bénéficié du Fonds pour l'environnement mondial (FEM d'un financement additionnel (FA) qui doit soutenir les objectifs du projet Forêt et diversification économique (PFDE) destiné à renforcer les capacités de l'administration forestière, des communautés locales et des peuples autochtones à cogérer les forêts. Le Projet a donc utilisé une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants afin de réaliser la mission ci-après : « Actualisation du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES, du Plan de Gestion des Pestes et Pesticides (PGPP), du Cadre de Planification en Faveur des Populations Autochtones (CPPA), du Cadre de Réinstallation Involontaire (CPR) ; et à Elaborer du Cadre Fonctionnel (CF) et du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) ». L'objectif de l'étude est d'actualiser les Instruments de Sauvegardes Environnementales et Sociales préexistant (CGES, PGPP, CPFPA, CPR) et d'élaborer Cadre Fonctionnel (CF) et du Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA) pour permettre de prévenir et gérer les risques environnementaux et sociaux générés par les activités du projet.
L'ensemble de ces documents constituent les mesures sauvegardes environnementales et sociales du PFDE, qui permettront de guider la gestion environnementale et sociale des activités et sous-activités susceptibles d'être appuyées par le projet, et d'aider à assurer la conformité aussi bien avec la législation environnementale nationale qu'avec les exigences des Politiques de Sauvegarde de la Banque mondiale. Ces documents de sauvegarde seront valables dans les zones ciblées par le projet sur l'ensemble du pays, particulièrement dans les zones forestières.
Le contexte politique, législatif et réglementaire du secteur environnemental et des secteurs d'intervention du projet est marqué par l'existence de documents de planification stratégiques (Plan National de Développement, Document sur la Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté ; Plan de Convergence de la COMIFAC ; Plan National d'Action pour l'Environnement, Stratégie Nationale du Développement Durable ; politique forestière, etc.) ainsi que des textes pertinents au plan législatif et réglementaire (loi 003/91 du 23 avril 1991 sur la protection de l'environnement, décret n° 2009-415 du 20 novembre 2009 fixant le champ d'application, le contenu et les procédures de l'EIES, etc.). Au plan législatif, on note une parfaite concordance entre la législation nationale en matière d'étude d'impact environnemental et social et la politique opérationnelle 4.01 de la Banque mondiale. En outre, le PFDE est directement concerné par sept (8) politiques de sauvegarde (Evaluation environnementale ; Habitats Naturels ; Gestion des Pesticides ; Ressources culturelles physiques ; Population Autochtones ; Réinstallation Involontaire ; Forêts ; Droit d'accès à l'information.). Les Fonds Additionnel du PFDE intégrant de nouvelles activités de gestion des Aires protégées, a nécessité le déclenchement de la politique la PO/PB 17.50 : droit d'accès à l'information.
Ainsi, un Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clefs de la gestion environnementale et sociale ainsi que les procédures de sélection (screening), de mise en œuvre et de suivi des mesures, les responsabilités institutionnelles et le budget. Le PCGES permettra aux institutions chargées de la mise en œuvre du projet d'évaluer, de façon large et prospective les impacts environnementaux et sociaux des activités futures et d'élaborer des mesures d'atténuation ou de compensation sur la base d'indications claires, précises, concises et opérationnelles.

étapes de sélection et responsabilités

Etapes	Responsabilités
1 : Identification des activités Préparation sous-projet	Récapitulatif des Coordination du PFDE,
3. Remplissage du formulaire de sélection et classification environnementale et sociale 2.1 Remplissage formulaire 2.2 Classification du sous-projet et Détermination du travail environnemental (simples mesures de mitigation ou NIE)	EES/PFDE et ESS/PFDE DGE
3. Exécution du travail environnemental	
3.1 Choix du consultant	EES/PFDE et ESS/PFDE
3.2 Réalisation des NIES/PGES	Consultants agréés par la DGE
4. Examen et approbation des NIE/PGES	DGE et Banque Mondiale
5. Diffusion	Comité Pilotage; MEFDDE; Coordination PFDE; DDEF; DGE; DDE, CLCLPA
6. Intégration des dispositions environnementales et sociales dans les Dossiers d'appel d'offre et d'exécution des travaux	EES/PFDE et ESS/PFDE
7. Mise en œuvre	UCP/PFDE (prestataires privés)
9. Surveillance et Suivi	• La supervision des activités sera assurée par les EES/PFDE et ESS/PFDE; • La surveillance de proximité de l'exécution des travaux sera assurée par (i) des Bureaux de Contrôle recruté par le projet, s'agissant des travaux de génie civil ; (ii) les gestionnaires des parcs pour les aménagements et (iii) les DDEF pour ce qui concerne les activités forestières; • Le suivi sera effectué par les services centraux et départementaux de la DGE; • L'évaluation sera effectuée par des Consultants (nationaux et/ou internationaux), et aussi DEP (DGEF), à la fin du projet.

Plan d'actions en faveur des Populations Autochtones (PPA). Ceci, conformément à la politique Opérationnelle 4.10 de la Banque Mondiale, afin : (i) de s'assurer que le processus de développement proposé par le PFDE puisse bénéficier à ces populations au même titre que les autres membres des communautés ; (ii) d'éviter, d'atténuer ou de compenser les répercussions négatives potentielles de ces projets sur ces communautés, aussi bien sur leur environnement, sur leurs droits, sur leur économie, que sur leur culture. Il s'agit notamment de s'assurer que les bénéfices apportés par les activités de la Composante 2 du PFDE sont économiquement, culturellement et socialement appropriés.

Le cadre fonctionnel traite, en conformité avec la PO 4.12, les questions relatives aux restrictions d'accès aux ressources lors de la création d'aires protégées ou de tout autre type d'aires impliquant des changements dans les droits d'usage (cas présent : un parc national). Il a pour but de mettre en place un processus par lequel les membres des communautés potentiellement affectées participent à la conception des composantes du projet, à la détermination des mesures nécessaires à la concrétisation des objectifs de la politique de réinstallation, ainsi qu'à l'exécution et au suivi des activités correspondantes du projet.

Le Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP) constitue lui une contribution pour impulser une dynamique nationale qui devra viser à:
(i) reconnaître et considérer la gestion des pesticides comme un droit fondamental pour la bonne santé de l'environnement ; (ii) intégrer la gestion des pesticides comme une composante majeure de la Politique Nationale de Santé Environnementale; (iii) accorder une priorité élevée et un appui fort aux mesures et activités de gestion des pesticides; (iv) promouvoir les principes et mesures de gestion intégrée des pesticides avec l'ensemble des acteurs;
(v) apporter un appui organisationnel, juridique, financier, matériel et technique effectif dans la gestion des pesticides; (vi) renforcer la formation, l'information, l'éducation et la sensibilisation des acteurs sur l'importance de la gestion des pesticides dans l'amélioration de la santé environnementale.

Ces différents documents de Gestion Environnementale et Sociale du PFDE identifient le cadre d'orientation des interventions futures en termes de priorités nationale de gestion environnementale et sociale; en tenant compte des exigences des politiques de sauvegardes de la Banque Mondiale. Sur la base des priorités du MEFDDE et suivant les exigences des politiques de sauvegarde, Ils ont déterminé des orientations stratégiques pour la gestion environnementale et sociale du PFDE, qui portent sur les axes suivants: les procédures d'évaluation environnementale des sous-projets, pour chaque sous-projets éligible au PFDE; la gestion environnementale et sociale du PFDE.

Le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré, qui inclut les éléments clés de la gestion des sous composantes, leurs impacts potentiels, et les mesures d'atténuation, ainsi que la mise en œuvre de ses mesures et les responsabilités institutionnelles, le suivi et le budget pour leur mise en œuvre. Pour optimiser la gestion environnementale du PFDE, il a été proposé dans le CGES un plan de consultation et un plan de suivi qui seront exécutés sous la coordination de l'UCP-PFDE avec l'appui des points focaux environnement au niveau des DDEF.

Les coûts des mesures sociales et environnementales du Projet, d'un montant global de 630 000 000 FCFA sont étalés sur les trois (3) années qui restent pour la mise en œuvre du projet. Ils sont répartis de la manière suivante :

Activités	Coût total
Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)	148 000 000 FCFA
Plan de Gestion des Pestes et des Pesticides (PGPP)	30 000 000 FCFA
Cadre de Politique de Réinstallation Involontaire (CPR)	200 000 000 FCFA
Cadre Fonctionnel (CF)	110 000 000 FCFA
Plan en faveur des Populations Autochtones (PPA)	185 020 000 FCFA
Total	673 020 000 FCFA

NB : Les documents sont consultables et les amendements pourront être reçus entre le 8 et le 22 Février 2017 au Siège du PFDE, au Siège du Ministère de l'Economie Forestière du Développement Durable et de l'Environnement (MEFDDE), au Siège de la Banque mondiale ainsi que dans chaque Direction Départementale et sur le site Web du MEFDD aux adresses ci-après :

- Projet Foret et Diversification Economique (PFDE), Case J-142/V, OCH Moungali III, Brazzaville, République du Congo. Tel : (+242) 05 616 95 74/06 817 06 33, Courriel : pfdecongo2011@yahoo.com

- Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDDE), En face de l'hôpital Blanche GOMEZ, Brazzaville, Congo.

- Site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD), www.mefdd.cg

- Banque Mondiale, Immeuble BDEAC, 2ème Etage. Boulevard de la Révolution, Brazzaville, Congo
- Directions Départementales de l'Economie Forestière

Vie des clubs

A.S Otohô: le promu qui rêve en grand

La cadence infernale du championnat national d'élite Ligue 1 semble, pour l'instant, convenir à l'A.S Otohô, une jeune formation à peine promue. Car elle tient la dragée haute aux clubs huppés. Son président et mécène, Maixent Raoul Ominga, s'est donné les moyens des ambitions qu'il nourrit pour la nouvelle saison qui vient de démarrer.

Souvent, le début du championnat se résume en une lutte âpre et acharnée entre l'A.C Léopards, CARA, Diables-Noirs ou l'Etoile du Congo, voire J.S.T, les habitués de l'épreuve. Cette année, les amateurs de football ont droit à une surprise de taille: ils voient, ébahis, une modeste formation de l'intérieur du pays, l'A.S Otohô, faire la course en tête après six journées. Si La Mancha (1-1) et Jeunes Fauves (2-2) l'ont freinée, Inter Club (1-0), Tongo F.C (3-0), J.S.T (1-0) et Patronage Sainte-Anne (2-1) sont passés à la trappe.

Ses brillants résultats font que, désormais, l'A.S Otohô est l'*«équipe à battre»* pour tous ses adversaires. C'est une performance sans précédent dans le football congolais pour une équipe du département de la Cuvette. Car, c'est seulement pour la seconde fois que ce département du Nord du pays est représenté dans le championnat d'élite Ligue 1.

L'A.S Otohô de la Cuvette est la révélation du début de championnat d'élite Ligue 1.

A quoi attribuer cette réussite? La fortune sourit aux audacieux, dit-on. L'A.S Otohô s'est offert un entraîneur d'expérience, en l'occurrence Djibril Ndengaki. Un technicien qui force le respect. Ensuite, le recrutement de joueurs étrangers, notamment les Camerounais Elice Nyeck, milieu de terrain en provenance de l'Union Sportive de Douala; Nicolas Owono, stoppeur du Dragon de Yaoundé; Akono Akono, ex-sociétaire d'Akonolinga (Guinée Equatoriale), et Karim Akiana, ancien gardien de but de l'Union de Douala. Autres acquisitions de valeur: les attaquants Bersyl Obassi (Etoile du Congo), Jonathan Mbou (Diables-Noirs) et Richi Mienandi (J.S.T); les milieux de terrain Grâce Mamic Itoua (F.C Kondzo), Patrick Mukanvula (J.S.T) et Jaurès Ngombé (Etoile du Congo); les défenseurs Karl Ekaya (Etoile du Congo) et Faria Ondongo (Etoile du Congo). Au total, l'équipe affiche au moins une douzaine de recrues aux états de service convaincants. Une volonté pour le mécène de parachever l'ambitieux projet dont il en est la tête pensante. Trois années d'existence seulement, et déjà l'équipe commence à intriguer, à déranger.

Le leader inattendu est né de l'initiative de Maixent Raoul Ominga durant la saison 2014-2015. A sa création, le but est de rassembler la jeunesse sportive dans son fief d'Otohô, une localité du district d'Oyo. Le club s'affilie à la ligue départementale de la Cuvette et fait ses premiers pas au championnat local. Au bout de cette première saison, il accède, tout de suite, au championnat national d'élite Ligue 2.

La Division 2 nationale est plus relevée, mais cela n'arrête pas l'A.S Otohô. Qui confirme sa bonne entrée en la matière, puisqu'à l'issue de la saison 2015-2016, la jeune formation gravit une seconde marche: c'est la montée en Elite Ligue 1, à la grande surprise de tout le monde. L'ascension s'obtient dans les dernières journées, au nez et à la barbe et d'Ajax de Ouenzé et de BNG de Kinkala.

C'est, peut-être, son sérieux qui lui a ouvert le giron des dieux.

Une maxime dit: *«Le plus dur n'est pas de se hisser au sommet, mais plutôt de s'y maintenir»*. L'on pourrait ajouter *«voire d'aller plus haut encore». «Ce n'est pas à Maixent Raoul Ominga qu'on ira l'apprendre»*, affirment les confidents du président-mécène. Pour continuer à se mêler à armes égales aux grands du football national, il a recommandé à l'équipe dirigeante qui l'entoure, lors de l'assemblée générale du 10 janvier dernier, de *«faire preuve de beaucoup de sagesse, de dévouement, de bonne gouvernance et de transparence dans le fonctionnement, notamment la gestion des moyens financiers»*. Toute chose pouvant inciter les partenaires à accompagner l'A.S Otohô dans ses activités et *«permettre au club d'attribuer des cachets et des primes à ses joueurs.»*.

Il se dit que Maixent Raoul Ominga mijote, aussi, le projet de lancer un club de parrainage ouvert à toutes les personnalités ayant de l'affection pour l'A.S Otohô. L'objectif avoué est *«l'élargissement qualitatif de la base sociale du club»*.

L'équipe compte aussi sur le soutien de ses supporters. Dans ce contexte, le président Maixent Raoul Ominga estime que son club peut *«élargir qualitativement sa base affective par une bonne qualité du jeu»*. Il serait heureux de les compter nombreux, ces supporters, mais *«disciplinés, visibles dans les gradins, passionnés mais sans jamais mettre les joueurs en difficulté et porter préjudice à l'équipe.»* Ce sont des défis à relever, pour se frayer le chemin dans le cercle très restreint des *«grands»* et, surtout, durer dans l'élite nationale.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Elite Ligue 1 du Congo

Le leader tient bon

La sixième journée du championnat d'élite Ligue 1 a débuté, mercredi 8 février, avec trois belles empoignades sur les cinq programmées, qui ont vu le leader, l'A.S Otohô, consolider son fauteuil bien que sa vertigineuse ascension ait été freinée par Jeunes Fauves. Ça été un match prolifique en buts: 2-2. Le promu tient, donc, son leadership. L'autre dirait qu'Otohô est un solide leader. Qui totalise, maintenant, 14 points. Ses attaquants ont déjà envoyé le ballon dix fois dans la cage adverse. Jusqu'à quand défiera-t-il les «aînés»?

On a joué simultanément au Stade Massamba-Débat et Complexe sportif de Pointe-Noire. A signaler, la victoire de Saint-Michel de Ouenzé, aux dépens de Kimbonguéla (1-0). De même, celle de J.S.T (1-0), en déplacement à Pointe-Noire, face à Nico-Nicoyé. Rendez-vous lundi 13 et mercredi 15 février, pour la poursuite de ladite journée.

En rappel, les Diables-Noirs courent toujours après un premier succès. En dernier match de la cinquième journée, disputé lundi 6 février, ils ont concédé leur quatrième match nul (1-1) d'affilée, face à J.S.P.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Moungali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE STAFF CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, Case E027V, Quartier OCH La Glacière,
Arrondissement II Bacongo

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 18/01/2017, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 19/01/2017, sous le Folio 013/2 n° 123, il a été constitué une Société Commerciale ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: SOCIETE STAFF CONGO ;
Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE ;
Siège social: Brazzaville, Case E027V, Quartier OCH La Glacière, Arrondissement II Bacongo ;
Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associée Unique, à savoir : Mademoiselle MANTSUKINA-NSY Hévé Ruche Hélé ;
Objet social: La Location, la Vente de tout type de Matériels (Matériels de Sonorisation, de Vidéo, de Spectacles, Structures Scéniques: Podium, Scène, Ponts Aluminium d'Accroche et Véhicules) et Marchandises à Usage Courant - La Gestion, l'Exploitation et l'Entretien d'Espaces - La Production et l'Organisation de tous types d'Evénements - La Formation de Personnels qualifiés dans les Domaines du Spectacle et de l'Evènementiel - Import & Export ;
Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation ;
Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Mademoiselle MANTSUKINA-NSY Hévé Ruche Hélé, de nationalité Congolaise, domiciliée à Brazzaville, 44 bis, rue Moundzombo, Quartier Plateau des 15 Ans, Arrondissement IV Moungali, a été nommée Gérante de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction ;
Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03/02/2017, sous le numéro 17 DA 85.
La Société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 03/02/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 6885.

Fait à Brazzaville, le 7 février 2017.

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
Le Notaire

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire au ressort de la Cour d'Appel de Brazzaville 1er étage immeuble City Center,
Centre-ville, B.P: 587/ Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO.

COBISEN
EN SIGLE «COBISEN-S.A.U»
Société Anonyme Unipersonnelle Au Capital de 10.000.000 F. CFA
Siège: 1er Etage Immeuble AOGC (Poto-Poto)
BRAZZAVILLE / RCCM CG/BZV/17 B 6866

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 04 janvier 2017, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto, en date du 06 janvier 2017, sous Folio 05/25 n°0021, il a été constitué une société dénommée: «COBISEN», dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société Anonyme Unipersonnelle;

Capital: 1.000.000 F. CFA;

Siège: Brazzaville, 1er Etage Immeuble AOGC (Poto-Poto);

Objet: Intermédiation tous azimuts, principalement sur le domaine d'énergie, d'industrie, pétrole, Import-export, Bâtiment travaux publics;

Durée: 99 années ;

RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 17 B 6866 du 30 janvier 2017;

Gérance: Monsieur CHOVU Trésor est l'Administrateur Général de la Société;

Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA.

BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant Allemand des téléviseurs débarque au Congo chez Burotop Iris !

LED 32'' HD: 159 000 Fcfa

LED 40'' FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48'' FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55'' FULL HD SMART: 599 000 Fcfa

LED 65'' FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 5

CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix

6 Avenue Foch, près de la Mandarine centre ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com